DEC 16 '61

71e ANNEE (8e Série) N° 2 12 JANVIER 1961

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

SOMMAIRE

DOCTRINE

Bulletin d'Ecriture Sainte. — I. *Où va l'exégèse catholique ?* (Art. du R. P. Schökel, S. J., dans *Civilta Cattolica*) : Sens de la question. Positions antérieures aux encycliques : *Divino afflante* et *Humani generis*, 17. — Apports nouveaux des encycliques et continuité, 19. — Où va l'exégèse depuis 1943 ? Limites et prudence, 19. — Travail dans la fidélité à l'Eglise, 21.

II. *Introduction à la Bible* (A. Robert et A. Feuillet). Le milieu du Nouveau Testament, 22. — Les écrits, 23. — Quelques thèmes majeurs du N. T., 25.

Les Plantes de la Bible. — *Nymphéacées* : Nélumbo, 26 ; Nénuphars, 27. — *Renonculacées* : Nigelle, 28 ; les « Jardins d'Adonis », 29. — *Lauracées* ; Cinnamomes, 29.

Questions de science ecclésiastique. — Puisque le baptême est le sacrement de la Foi, pourquoi demander une profession de cette foi avant la réception du sacrement ? 30.

PREDICATION

Instructions du Dimanche. — III. 3e Dimanche après l'Epiphanie : Le problème de l'Unité, 17.

Quarante-Heures. — I. Le Pain vivant ou le pain du monde, 18.

Paroles des Pères. — « Conversion de S. Paul » : Jésus le divin médecin, 19 .

Pour une Journée missionnaire. — Temps de l'Epiphanie : Aider les Missions, 21.

Enseignements Pontificaux. — Défendre la famille, 23.

DIRECTION : Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur — R. DESVOYES, Codirecteur
CORRESPONDANCE : M. le Directeur de « l'Ami du Clergé », BP 4 Langres (Hte-Mne)
PUBLICITÉ EXCLUSIVE : M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, PARIS (8e)
Paraît tous les jeudis à Langres

SEMINARY LIBRARY
PASSIONIST FATHERS

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE HEBDOMADAIRE DE DOCTRINE ET DE PASTORALE

ABONNEMENTS		France	Étranger
	Doctrine seule	10	15 NF.
	Doctrine et Prédication .	12	18 NF.

Tous les nouveaux abonnements partent du 1er JANVIER de l'année en cours
On n'accepte pas d'abonnements à la PRÉDICATION sans la DOCTRINE

L'AMI DU CLERGÉ, 2-4, rue Claude-Gillot, Langres (H.-M.) - C. C. P. 21.88 Nancy

PETIT COURRIER

Q. — Je serais très reconnaissant à l'*Ami du Clergé* s'il pouvait m'indiquer des articles ou des brochures traitant de la spiritualité du Prêtre-professeur ? (*suite*).

R. — Il ne sera pas inutile non plus de recueillir le témoignage et de bénéficier de l'expérience de confrères vieillis sous le harnois :

Beaucoup à prendre dans le vol. collectif : *Un maître d'aujourd'hui, Mgr Calvet*, J. de Gigord, 1953 (publié à l'occasion de son double jubilé, cinquante ans de sacerdoce et d'enseignement) et dans son récent ouvrage, *La Lumière de Complies*, Aubier, dont un chapitre « Prêtre-ouvrier intellectuel » (reproduit par « Ecclesia », sept. 1960) justifie l'œuvre apostolique des prêtres-professeurs. Mgr Calvet s'est fait aussi leur apologiste qualifié et vigoureux dans *L'âge angélique*, « Ens. chrétien », juin-juillet 1949, p. 437-39 (à propos du roman de Léon Cathlin, *Eliacin*) et dans la même revue, mars 1952, p. 280-82, à l'occasion de *La Ville dont le prince est un enfant*, d'Henri de Montherlant. — Les intéressés trouveront également guide et encouragement dans *Les études personnelles du prêtre professeur*, paru dans « *Les études du prêtre d'aujourd'hui* », 1945, p. 41-48.

F. Gaye. *J'ai vécu trois cents ans. Mon premier siècle* (1886-1920), Debresse, 1958, 191 p., 495 fr. (souvenirs d'un prêtre professeur qui raconte son existence avec un souriant humour) ; — Elie Beaussart, *Je fus professeur*, « Etudes », juillet-août 1955 (beaucoup à prendre).

Dans le volume américain, *Pourquoi je suis devenu prêtre*, Mame, 1954, l'un des vingt prêtres qui racontent leur histoire explique comment, ayant choisi une Congrégation missionnaire pour ne pas faire la classe, il fut amené à enseigner... 35 ans la théologie. — Une aventure un peu semblable arriva à Mgr Augouard qui, avant de partir en mission, dut faire pendant deux ou trois ans la classe de Troisième, celle qu'il avait le plus négligée, et « apprendre comme professeur ce qu'il avait dédaigné comme élève », ce dont il se félicitait plus tard.

Pour le passé (avant-deuxième guerre) on trouverait une importante bibliographie dans *Ami*, 1934, couverture, p. 398 ; et dans le *Catalogue des 3000 articles* (de revues) rédigé par le P. Lelotte en 1933, Museum Lessianum, à Louvain.

Pour les Frères Enseignants, voir *Vocations sacerdotales et religieuses*, avril 1959 (plusieurs articles et surtout les témoignages de la fin). — CEREC d'oct. 1960 annonce la publication prochaine par le Frère Michel Sauvage, des Ecoles chrétiennes, d'un « important et érudit ouvrage de théologie », consacré au « mystère de la Vocation de Frère Enseignant ».

Q. — Pourriez-vous me donner l'adresse de *revues* pour *aumônier catholique dans l'armée ?*

R. — Publications françaises : Vicariat aux Armées, 235, Bd St-Germain, Paris-7e : — *Aumônerie 61* (polycopié, mensuel, réservé aux aumôniers français), — *Vicariat-Informations* (8 pages imprimé, bimestriel, pour l'information des cadres), — *Lettre au Centurion* (trimestriel, pour officiers), — *Sous-officier* (trimestriel), — *Lettre au personnel féminin des Armées* (trimestriel), — *Lettre fraternelle* (élèves des Ecoles militaires préparatoires ; Enfants de troupe), — *Pour prier ensemble* (pour animateurs), — *Entraîneurs* (Act. cath. Terre et Air), — *A Dieu vat* (A. C. Mer), — *Lettre aux Séminaristes et Religieux soldats* (mensuel). — *Histoire de l'Aumônerie française*, vol. récent, mais uniquement l'institution.

Publications Etrangères : *Boletin Oficial* Vicariato general castense, Ayala 46, Madrid. — *Militärseelsorge*, Militärbischofsamt, Bonn. — *Bonus Miles Christi*, Ordinariato militare, Salita del Grillo 37, Rome. — *Contact*, Parkweg 303, Voorburg (ZH) Pays-Bas.

Choisissez ce qui vous paraîtra le plus convenable.

Cours pour bègues. — Il en est à sa 37e année et se poursuit avec le même succès. Durée : trois semaines. — Ecrire à M. l'abbé H. Jarraud, curé de Subligny (Cher), qui donnera toutes indications pratiques.

Donald ATTWATER. — **Les Eglises Orientales.** — 44 p. (15 × 20). — Paris, Paroisse grecque catholique St-Julien-le-Pauvre, 1958.

Cette brochure, traduite de l'anglais, est un no spécial du *Bulletin de la paroisse grecque - catholique de Saint-Julien-le-Pauvre*, Paris. Elle donne, après une Préface de Mgr J. Nasrallah, un résumé des notions historiques, doctrinales, liturgiques touchant les Eglises Orientales : nestoriens, monophysites, orthodoxes, catholiques, et se termine par une description d'ensemble du « Christianisme Oriental », complétée par un « tableau synchronique des églises issues du patriarcat d'Antioche » (p. 20-21). Il y a là un résumé rapide de ce qu'il importe de savoir pour comprendre l'importance d'une partie du programme du futur Concile, dont un des buts principaux est de promouvoir le retour au bercail du Christ, des Eglises actuellement séparées de Rome.

« **Sang versé en Corée...** » Abbé L. BOCAT, **Just de Bretenières.** — (11,5 × 15), 168 p., 1,65 NF. — Paris, Seminaire des Missions Etrangères, 1951

Voici, rédigé pour les jeunes, un abrégé de l'ouvrage du P. Appert que nous signalions récemment (no 44, p. 322 des couv.). Rien de mieux pour contempler l'attirante figure du P. de Bretenières et connaître ce que fut l'héroïque épopée du christianisme en Corée, il y a moins d'un siècle.

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*, 4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

VIENT DE PARAITRE :

LOUIS BOUYER

de l'Oratoire

INTRODUCTION A LA VIE SPIRITUELLE

Précis de théologie ascétique et mystique

★

Un vol. relié linson (15 x 22 cm), sous jaquette, 320 pages, 8 illustrations hors texte **18,60** NF

Editions DESCLÉE & C^ie^

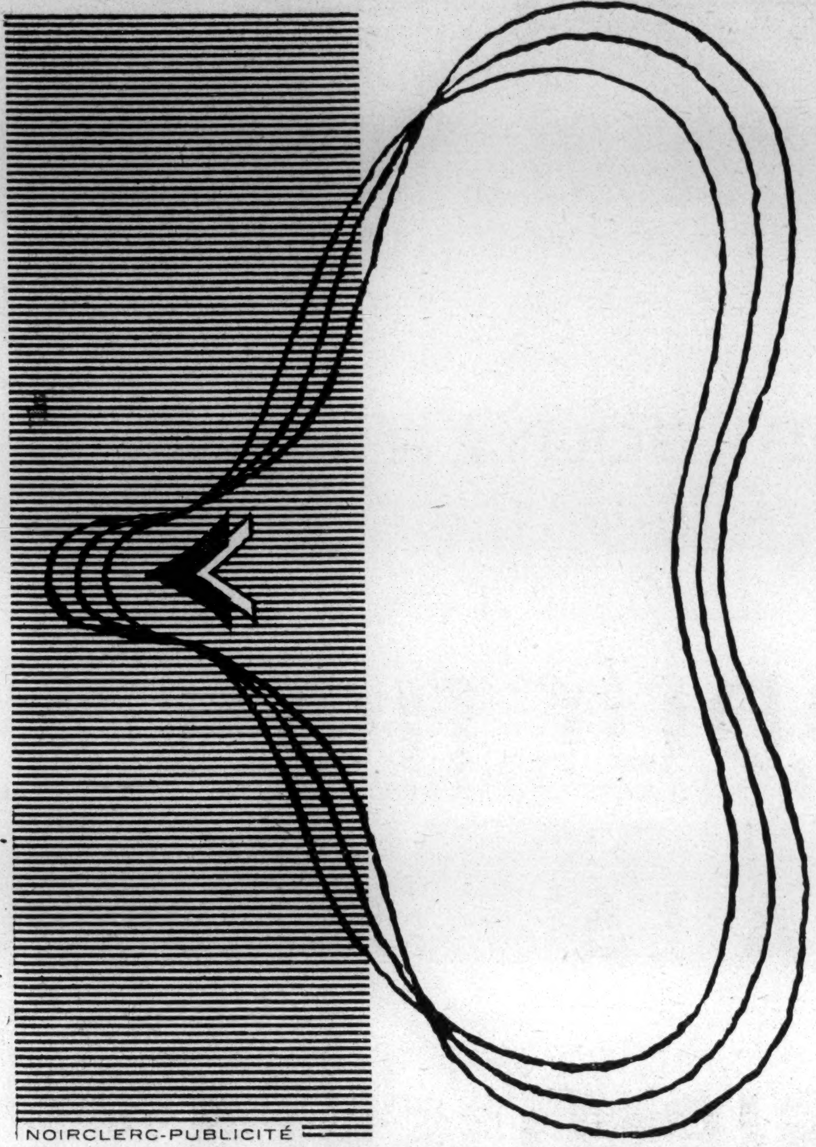

BOUYER

- assure la bonne diffusion de votre parole

- Installateurs dans toute la France

notice n° 17 sur demande

B.P. 2 Montauban (T. et G.) Tél 63-18-8(
8 rue du Dôme, Paris XVI^e - PASsy 70-3(

NOIRCLERC-PUBLICITÉ

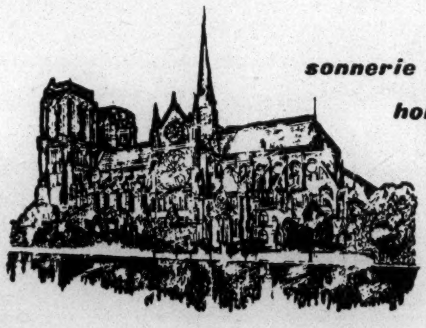

sonnerie électrique de cloches
horlogerie monumentale

Plus de 6.000 références contrôlables
80 basiliques et cathédrales
MAMIAS : une qualité réputée
MAMIAS : la solution la plus adaptée à vos problèmes de sonneries automatiques : angélus, offices, glas, heures
MAMIAS. une technique d'avant-garde
MAMIAS : toujours un agent à proximité de chez vous.

FOURNISSEUR DES MONUMENTS HISTORIQUES
DE LA VILLE DE PARIS
DES ADMINISTRATIONS
DES COLLECTIVITÉS

mamias GAGNY (S. et O.) TÉL. 927-19-38

le chauffage des églises

résolu par le
CALORIFÈRE A MAZOUT
AERCO
A AIR SOUFFLÉ
Nombreuses références

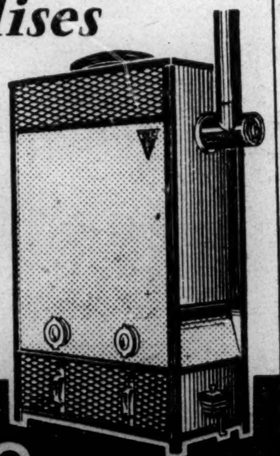

ETABL^ts **ENNCO** CONSTRUCTEURS
88, AV. A.-DUTRIEVOZ - TEL. 52.82.48
VILLEURBANNE (RHONE)

NOUS CONSULTER EGALEMENT POUR LE CHAUFFAGE DES ECOLES, CINEMAS, SALLES PAROISSIALES, ETC...

TABLES DE CATÉCHISME

Empilable et Juxtaposable
Breveté SGDG
Pas de modèle concurrent

S.E.B. 10, rue Louis Chaumontel, ANNECY (Hte-Savoie)
Fabrique tout l'ameublement pour collectivités, colonies, etc...

Vin de Messe
VINS FINS de toutes provenances
MOUCHOTTE, négociant
Rolampont (Hte-Marne)

VITRAUX
Antoine BESSAC à Grenoble (Isère)
Maison de Confiance-Fondée en 1860
Travaux soignés - Prix raisonnables

L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur — 71e ANNEE (8e Série)
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur — N° 2. — 12 Janvier 1961

Bulletin d'Ecriture Sainte

I

OU VA L'EXÉGÈSE CATHOLIQUE ?

Le présent article du R. P. SCHÖKEL, S. J., *a été publié en italien, dans la* Civilta Cattolica (1960, n° 3, p. 449-460) *que dirigent les PP. Jésuites de Rome. Nous sommes reconnaissants à la Direction de la revue et au savant auteur de nous avoir autorisés à traduire et à publier ces pages, dont l'attentive charité s'allie à une compétence que nos lecteurs se plairont à reconnaître.*

« *Où va l'exégèse catholique ?* » — C'est une interrogation formulée, en guise de salut, au spécialiste des sciences bibliques par les ecclésiastiques non spécialisés dans ce genre d'études ; et le ton de l'interrogation traduit une pointe de préoccupation amicale, comme il en va lorsqu'on s'informe de la santé d'un ami dont le visage est défait ou plus pâle qu'à l'ordinaire. Jusque dans les revues d'actualité, dirigées par des prêtres ou des laïcs qui s'intéressent aux sciences bibliques sans en être des spécialistes, on retrouve la même question. L'exégète ne peut refuser d'y répondre simplement et clairement, puisque c'est son attitude même qui fait que cette interrogation soit actuellement formulée si nettement.

* *

Pour déterminer par avance le point de chute d'un objet en mouvement, le plus simple est de calculer sa trajectoire, compte tenu des forces qui peuvent la faire dévier. De même pour répondre à la question posée : « où va l'exégèse catholique ? », suffit-il d'observer quelle est la trajectoire suivie jusqu'à aujourd'hui par l'exégèse. Cette trajectoire est en quelque sorte déterminée par deux points : l'un est l'encyclique de Pie XII sur la Bible : *Divino afflante Spiritu* (1943) ; l'autre est constitué par les dernières déclarations qu'il formula en matière biblique, six semaines avant sa mort, dans le message qu'il fit parvenir aux exégètes réunis en congrès à Bruxelles. C'est sur cette trajectoire que l'exégèse catholique s'est maintenue jusqu'à présent, c'est sur elle qu'elle se maintiendra fidèlement dans l'avenir.

Toutefois la réponse que nous venons de donner, pour simple qu'elle paraisse, est en réalité assez complexe. Elle pose, en effet, de nombreux problèmes. Ce mouvement a commencé en 1943 ? — Alors qu'en est-il advenu des travaux de l'exégèse des cinquante années précédentes ? — Et la ligne suivie pendant ces dernières années est-elle dans le prolongement exact de la trajectoire des décennies, voire des siècles précédents ? — Il s'agit bien là de problèmes authentiques : qui a observé le mouvement biblique jusqu'en 1940, ou même y a pris part, et regarde le mouvement actuel de l'exégèse, note un étrange changement de direction. Il perçoit l'implantation de quelque chose de nouveau, et cette nouveauté l'inquiète au point de lui faire poser la question à laquelle veut répondre le présent article.

Il ne faut donc pas se contenter de prendre la date de 1943 comme point de départ de la trajectoire, cela est clair : il faut au contraire remonter jusqu'au début de ce siècle pour pouvoir répondre intégralement à la question posée. C'est pourquoi la première partie de cet article s'efforcera de montrer ce qu'il y a de neuf dans l'exégèse actuelle, et cela de façon concrète, par la confrontation, sur quelques points essentiels, des assertions contenues dans quelques ouvrages antérieurs à 1940 [1] avec les affirmations (sur les mêmes questions) des deux encycliques *Divino afflante Spiritu* et *Humani Generis* [2].

* *

Au sujet des *langues et cultures de l'Orient ancien*, le cardinal Billot écrivait que « aujourd'hui les trop grandes connaissances sur l'Orient ont fait perdre la tête » à certains chercheurs catholiques (p. 177), manifestant ainsi une certaine dépréciation ou une mésestime des sciences positives ; tandis que Pie XII en recommandait l'étude, écrivant que les découvertes récentes et les études réalisées en ce domaine par une disposition particulière de la Providence « invitent les interprètes des Saintes Lettres et les engagent à user avec allégresse d'une si belle lumière pour scruter plus à fond les paroles divines, les commenter plus clairement, les exposer plus lumineusement » (*E. B.* 546, *B. P.* n° 18) : il s'agissait évidemment d'une recommandation formelle qui, plus loin, est appli-

[1] Nous nous limiterons à citer quelques extraits des ouvrages suivants : L. MURILLO, *Criticà e exégesis*, Madrid, 1905 ; L. FONK, *Der Kampf um die Wahrheit der H. Schrift seit 25 Jahren*, Innsbruck, 1905 ; L. BILLOT, *De Inspiratione Sacræ Scripturæ*, 4e édit., Rome, 1929 (1re éd., 1906).

[2] Les documents pontificaux, à savoir les encycliques *Divino afflante Spiritu* et *Humani Generis* seront cités d'après l'*Enchiridion Biblicum* (EB), 2e éd., Rome 1954, [et, d'après les traductions françaises de la Bonne Presse (*B.P.*) et de la Documentation Catholique (D.C.) N.D.L.R.]. Les documents qui ont trait au Congrès biblique international de Bruxelles - Louvain ont été publiés dans la « Bibliotheca Ephemeridum Theologicarum Lovaniensium », vol. XII - XIII, sous le titre : *Sacra Pagina*, Gembloux, 1959.

quée explicitement aux autres sciences que l'on doit faire servir à la connaissance de la Bible (*E. B.* 560, *B. P.* 39).

En ce qui concerne les *genres littéraires*, le card. Billot les appelait « plus exactement des genres vains, dans lesquels il n'y a aucune excuse ou, s'il y en a, c'est l'ignorance qui excuse l'erreur, et la témérité qui excuse l'ignorance » (p. 154), et il concluait qu'au lieu de chercher « à quel genre ordinaire peuvent appartenir les livres saints, il faut reconnaître l'originalité et la transcendance de la Sainte Ecriture, laquelle n'admet aucune comparaison avec les autres œuvres littéraires » (p. 166). Pie XII, par contre, imposait à l'exégèse catholique qui voudrait satisfaire aux exigences actuelles des études bibliques lorsqu'il s'agit d'expliquer la Sainte Ecriture ou de démontrer l'absence en elle de toute erreur, de se servir des genres littéraires, avec prudence certes, « persuadé qu'il ne peut négliger cette partie de sa tâche sans un grand détriment pour l'exégèse catholique » (*E. B.* 560, *B. P.* 38). Les deux points de vue diffèrent substantiellement.

Voici la question des *traditions populaires.* Murillo, en traitant des onze premiers chapitres de la Genèse, après avoir rejeté les raisonnements tirés de la ressemblance entre les traditions hébraïques et celles des autres peuples, attribue un « caractère historique parfait » aux détails du déluge, à la longévité des patriarches, au petit nombre de générations d'Adam à Noé, et conclut en affirmant que tout cela est parfaitement admissible du point de vue historique (*op. cit.*, p. 55 et suiv). Par contre, l'encyclique *Humani Generis* écrit, à propos des mêmes chapitres de la Genèse :

> « Ces chapitres, d'un style simple et figuré, tel qu'il convenait à la mentalité d'un peuple peu cultivé, rapportent les vérités essentielles, sur lesquelles repose la poursuite de notre salut éternel ; ils décrivent de façon populaire l'origine du genre humain et celle du peuple élu. Si les hagiographes anciens ont pris quelque chose aux narrations populaires (ce que l'on peut accorder), il ne faut jamais oublier qu'ils l'ont fait, aidés de l'inspiration divine, qui les gardait de toute erreur » (*E. B.* 618. *Doc. cath.*, 1950, col. 1166).

Il est bien évident que Murillo et Pie XII s'accordent sur la vérité fondamentale de l'inerrance de la Sainte Ecriture : mais la manière de traiter les problèmes propres aux onze premiers chapitres de la Genèse est passablement différente.

Le problème le plus sérieux est certainement celui de *l'historicité de la Bible.* S'agit-il d'une historicité au sens strict, au sens où l'entend la critique historique contemporaine, ou même au sens où l'entendaient les Grecs et les Romains anciens ? ou bien, au moins en ce qui concerne les récits de faits notablement éloignés dans le temps, faut-il recourir au « genre historique », lequel, admettant que les faits racontés sont substantiellement historiques, concède une frange d'enjolivement relevant de l'épopée, conformément à l'habitude des historiens de l'Ancien Orient ? — Fonk, à ce sujet, raisonne ainsi [3] ; la Bible présente une série de livres historiques, comme le prouve la tradition : or l'histoire traite de faits qui se sont réellement produits et d'actions réelles, qu'elle raconte en jugements directs, selon la théorie des spécialistes de la méthode historique, tel Berheim par exemple ; d'où il ressort que la Bible raconte sans erreurs des faits historiques. Certes, poursuit Fonk, on ne peut pas appliquer totalement à l'histoire biblique la méthode de la critique moderne, qui se fonde sur la distinction suivante : ou bien il s'agit d'histoire critique, ou bien il s'agit d'une libre représentation épique des faits, dans laquelle une correspondance générale avec le fait qui s'est réellement produit n'est jamais exempte d'exagérations. En réalité, il y a une troisième manière de faire de l'histoire : celle où une parfaite correspondance avec les faits soit pour l'ensemble, soit pour le détail, est présentée de façon imparfaite : c'est le cas de l'histoire biblique. Elle présente donc une historicité absolue, qui s'étend jusqu'aux plus petits détails, comme l'enseignent les Pères de l'Eglise. Au reste, conclut Fonk, la liberté que prendrait l'hagiographe dans son récit serait incompatible avec l'inspiration. L'encyclique *Humani Generis* affirme, au contraire, qu'il n'est pas légitime de se réclamer de l'histoire critique moderne (par exemple de Bernheim) pour prouver l'historicité des récits bibliques : l'exégète doit avoir recours à la méthode comparative, selon les règles de l'encyclique *Divino afflante Spiritu. Humani Generis* rappelle ensuite la lettre envoyée par la Commission biblique au cardinal Suhard, dans laquelle il est dit clairement que

> « les onze premiers chapitres de la Genèse, quoiqu'ils ne répondent pas de façon rigoureuse au concept de l'histoire qui fut celui des grands historiens grecs et latins, ou qui est celui des maîtres de notre temps, appartiennent toutefois, en un sens véritable que les exégètes devront encore explorer et établir, au genre historique » (*E. B.* 618, *Doc. cath.*, 1950, 1166).

Un dernier point concerne l'*autorité des Pères de l'Eglise.* Selon Murillo (*op. cit.*, p. 79, 130) cette interprétation est de foi, quelle que soit la matière traitée dans ce passage : ainsi, l'unanimité des Pères à déclarer que Moïse est l'auteur de tout le Pentateuque prouve que ce fait appartient à la tradition ecclésiastique et apostolique, et par conséquent doit être accepté comme une vérité de foi. Pie XII, dans l'encyclique *Divino afflante Spiritu* affirme, au contraire, que, lorsque l'Eglise formule des règles et des lois, il faut avoir clairement présent à l'esprit qu'

> « il s'agit de la foi et des mœurs ; tandis que dans l'immense matière contenue dans les Livres Saints... il y a bien peu de textes dont le sens ait été défini par l'autorité de l'Eglise, et il n'y en a pas davantage sur lesquels règne le consentement unanime des Pères » (*E. B.* 565, *B. P* 42).
>
> En fait « bien des points, en particulier parmi ceux qui touchent à l'histoire, ont été expliqués avec peine ou imparfaitement par les exégètes des siècles passés parce qu'il leur manquait presque toutes les connaissances nécessaires pour les mieux élucider » (*E. B.* 565).

Ces citations de l'encyclique montrent clairement que les affirmations de Murillo sont exagérées et poussées à l'extrême : les Pères ne sont pas des

[3] L. Fonk, *op. cit.*, p. 156-159 ; 184 et suiv.

témoins dogmatiques sur des questions profanes, telles celles que l'on trouve dans la Bible ou qui la concernent ; et leur unanimité sur les questions d'histoire peut être simplement le fait d'une commune tradition culturelle, et non d'une tradition dogmatique.

Enfin, sur les *problèmes nouveaux*, les nouvelles méthodes et les nouvelles solutions, Fonk (*op. cit.*, p. 199) se déclarait très sceptique quant aux résultats acquis par la science moderne : en les confrontant aux solutions élaborées dans le passé, il n'y trouvait rien de solide. En revanche l'encyclique *Divino afflante Spiritu* affirme que, si notre temps a fait surgir de nouveaux problèmes et de nouvelles difficultés, il a aussi apporté à l'exégèse de nouveaux adjuvants (*E. B.* 556, *B. P.* 34). Et S. S. Jean XXIII, dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion du cinquantenaire de l'Institut Biblique, a affirmé avec insistance que « le sérieux scientifique consiste soit dans l'emploi des nouveaux moyens que le progrès de la science fournit peu à peu, soit dans le courage à affronter les problèmes nés des nouvelles recherches et découvertes » (19 février 1960 ; *Doc. cath.*, 1960, colonne 337).

* *

Ces références à l'histoire récente de l'exégèse ne prétendent pas être une mise en accusation d'exégètes par ailleurs fort méritants, pas plus qu'elles ne veulent tourner en ridicule leurs théories : elles veulent seulement montrer par des faits le changement intervenu dans l'exégèse depuis 1943. Trois observations permettront de parfaire ce tableau.

Tout d'abord on notera que ce changement ne s'est pas fait à l'improviste, comme serait un imprévisible tremblement de terre. Dans l'encyclique *Divino afflante Spiritu*, Pie XII recueillait et, en un certain sens, canonisait les nombreux résultats obtenus par le travail personnel des exégètes, dont la pensée avait évolué en même temps que la méthode positive apportait de nouvelles données ou invitait à reviser d'anciennes positions. C'est ainsi, pour prendre un exemple, que, voici un siècle, catholiques et protestants considéraient Salomon comme l'auteur de l'*Ecclésiaste* (*Qohelet*) ; après les travaux de Delitzsch (1875), les protestants nièrent l'authenticité salomonienne ; en 1900, le P. Condamin, seul parmi les catholiques, se rangeait aux arguments de Delitzsch ; en 1913 Podechard, dans son commentaire monumental, bataillait contre la méthode (suivie par certains apologistes), qui mélangeait des données de fait avec de vagues possibilités, afin de pouvoir conserver l'authenticité salomonienne. Cependant vers 1920, dans quelques milieux catholiques, la thèse de la non authenticité était tenue pour suspecte ; mais vers 1930, le P. Vaccari la défendait sans aucun scrupule. Actuellement, même des auteurs très attachés aux positions traditionnelles renoncent aux critères dont ils usent pour des questions analogues, et nient résolument l'authenticité salomonienne de l'*Ecclésiaste*. Il s'agit certainement en cela d'un progrès, dû à des études sérieuses, mais d'un progrès qui est une réelle continuité : cela doit rendre moins impressionnante la distance parcourue en cinquante ans.

Beaucoup de ce que les auteurs cités plus haut et d'autres de même tendance défendaient au début du siècle (c'est notre seconde observation) a été incorporé dans l'exégèse catholique et conserve aujourd'hui encore toute sa force : ainsi la doctrine fondamentale de l'inerrance, l'exclusion des « apparences historiques », et d'autres points précis sur lesquels la critique elle-même a revisé des théories par trop radicales. L'encyclique *Divino afflante Spiritu* rappelle et souligne, dans ses premières pages, cette continuité des principes et de l'orientation, mais il serait injuste de ne citer que les pages qui confirment le passé, en oubliant le reste de l'encyclique, qui constitue l'apport nouveau de Pie XII.

Il faut aussi observer, en troisième lieu, qu'entre l'encyclique de Pie XII et les années précédentes, il y a une continuité qui se situe dans cet aspect de « nouveauté » que formule l'encyclique, puisque, à côté d'une école « étroite » il y a eu aussi, dans le champ de l'exégèse catholique, une école « large ». Sur plusieurs points l'école « large » s'est trompée, et ses erreurs furent éliminées soit par les interventions de l'autorité ecclésiastique, soit du fait du progrès même des études : c'est ainsi que la théorie des « apparences historiques », défendue par le P. de Hummelauer, fut rejetée par Benoît XV dans l'encyclique *Spiritus Paraclitus*. Même ce grand pionnier de l'exégèse catholique que fut le P. Lagrange, dans son ouvrage *La méthode historique*, n'usa pas toujours de formules heureuses, et alla d'autres fois trop loin dans les solutions qu'il préconisait. Malgré ces erreurs et d'autres encore, une anthologie des auteurs de l'école « large » non seulement ferait contrepoids à des textes de l'école « étroite », mais ferait apparaître une réelle continuité entre ces exégètes et les normes proposées par Pie XII [4].

[4] Comme le notait le P. Christian Pesch, un des tenants les plus modérés de l'école « étroite » dans son ouvrage *Supplementum continens disputationes recentiores et decreta de inspiratione Sacræ Scripturæ*, Fribourg en Br., 1926, p. 60-84 : les réponses de la Commission Biblique instituée par Pie X ont veillé à ne favoriser ni les extrémistes de l'école « étroite » ni ceux de l'école « large », en rappelant à la première qu'elle ne pouvait s'en tenir à l'interprétation donnée dans le passé, lorsque, *salva fide*, le progrès des travaux requérait de nouvelles interprétations ; et à la seconde, que vouloir rejeter tout le passé pour repartir de zéro était une audace téméraire, opposée au *sensus Ecclesiæ* laquelle demeure fidèlement dans le sillage de sa tradition. Toutefois, si la Commission biblique a rejeté nombre d'opinions de l'école « large », par ailleurs elle le fit parfois avec des réserves qui déplurent aux théologiens plus « conservateurs ».

On peut dire en substance que, mis à part les extrémistes, la tendance « étroite » a prédominé durant les premières décennies de ce siècle, tandis que durant les quinze dernières années a prédominé une tendance plus « large ». Ce changement a été reconnu par Pie XII (*EB* 546) et récemment par le cardinal Béa dans son discours pour la commémoration du cinquantième anniversaire de l'Institut Biblique (cf. *Civilta cattolica* 1960, I, 615-623 ; *Doc. cath.*, 1960, col. 340-341) : « avec cette disposition sage, ample, et voyant loin le saint Pontife (Pie X) imposait au nouvel Institut l'obligation de se maintenir à la hauteur des études bibliques et des sciences annexes pour pouvoir enseigner et écrire avec une véritable autorité scientifique et théologique. Au moment de la fonda-

Ainsi l'exégèse catholique est-elle demeurée fidèle sur bien des points, à ce que l'on tenait voici cinquante ans : personne ne s'en étonnera. Mais, sur d'autres points, elle suit des voies nouvelles : cela non plus ne doit pas surprendre quiconque a suivi les encycliques pontificales.

Il nous semble avoir ainsi répondu à l'aspect le plus préoccupant de l'interrogation que nous avions prise comme titre de cette étude : lorsque la nouveauté se stratifie en une lente sédimentation, les témoins ne s'en rendent pas compte, parce qu'ils adaptent leur propre rythme au rythme du changement ; c'est seulement si intervient une cause quelconque qui brise l'harmonie que la nouveauté saute aux yeux étonnés du témoin. Ainsi les parents ne s'aperçoivent-ils que leur fils a grandi que lorsqu'ils le revoient après une longue absence. C'est pareillement ce qui est arrivé en 1943 : ceux qui avaient été absents au mouvement de l'exégèse en découvrirent la nouveauté avec étonnement ou soupçon ; par contre, ceux qui l'avaient suivi attentivement, se réjouirent du changement et l'adoptèrent.

* *

Il reste encore à traiter du second problème que posait la question initiale : « *Où va l'exégèse depuis 1943 ?* »

Il pourrait arriver, en effet, comme il en advint sous Pie X, que le mouvement ait outrepassé l'intention immédiate de Pie XII, et que les exégètes aient dévié : la première éventualité justifie la surprise de certains, la seconde leur préoccupation inquiète.

Lorsque Pie XII publia en 1943 sa grande encyclique, il eut parfaitement conscience d'ouvrir une porte nouvelle et large, et que par cette porte pourraient pénétrer dans le domaine de l'exégèse catholique bien des nouveautés qui auraient de quoi surprendre les esprits exagérément conservateurs ; cette surprise aurait pu donner lieu à des attaques et à des suspicions ; mais si ce régime d'attaques et de suspicions avait pris le dessus, l'intention et l'œuvre du pape auraient lamentablement fait faillite. C'est pourquoi il consacra un paragraphe de son encyclique à protéger la liberté de ceux qui voudraient travailler consciencieusement dans le domaine de l'exégèse :

> « Les efforts de ces vaillants ouvriers dans la vigne du Seigneur méritent d'être jugés non seulement avec équité et justice, mais encore avec une parfaite charité ; que tous les autres fils de l'Eglise s'en souviennent. Ceux-ci doivent se garder de ce zèle tout autre que prudent, qui estime devoir attaquer ou tenir en suspicion tout ce qui est nouveau » (*E. B.* 564, *B. P.* 42).

En réalité, le geste de Pie XII était un acte de confiance faite en premier lieu aux exégètes catholiques, mais, au-delà, à « l'Esprit-Saint qui souffle dans l'Eglise ».

Mais — et c'est le nœud du problème — les exégètes catholiques ont-ils vraiment mérité la confiance que leur avait faite Pie XII ? N'ont-ils pas dévié de la route qu'il leur avait indiquée ? En ce cas, la trajectoire de l'exégèse ne correspondrait pas au tracé prévu, et l'interrogation qui est en tête de cet article serait une interrogation pleine d'anxiété.

Il est de fait que l'encyclique *Humani Generis* de 1950 déplore explicitement certaines déviations. Parmi les erreurs qu'elle dénonce, certaines relèvent plus du domaine de la théologie que de l'exégèse, car elles concernent moins l'interprétation de textes précis que les principes théologiques qui ont trait à l'inspiration et à l'herméneutique : sens de la formule « Dieu est l'auteur de l'Ecriture », inerrance, rapport entre autorité de l'Ecriture et magistère, interprétation « symbolique » ou spirituelle. A ce sujet on peut dire que le processus concret de l'inspiration et de l'inerrance est un problème qui ressortit à la théologie dogmatique ; par contre, l'exégèse « spirituelle » a eu peu de succès près de la majorité des exégètes catholiques, lesquels s'attaquaient avec ténacité, parfois même avec obstination, à la recherche du sens littéral.

Un autre paragraphe de l'encyclique, qui traite de « la crise de l'historicité » — source principale de nombreuses préoccupations — dit ceci :

> « D'une façon particulière, il faut déplorer certaine manière beaucoup trop libre d'interpréter les Livres historiques de l'Ancien Testament. Les tenants de ce système invoquent à tort pour se justifier la lettre envoyée, il y a peu de temps, par la Commission pontificale des études bibliques, à l'archevêque de Paris » (*E. B.* 618 ; *D. C.*, 1960, col. 1166).

Nous pouvons alors nous demander si ce danger et cette déviation atteignent aujourd'hui l'exégèse, dix ans après l'encyclique, ou s'ils sont dépassés. On doit noter les paroles dont use le texte pontifical : le St-Père avait permis la liberté à la recherche scientifique, mais avec des limites et des précautions. Les *limites*, ce sont, pour les résumer en une seule formule : « l'analogie de la foi », puisqu'aussi bien il ne semble pas qu'il y ait eu des erreurs portant sur des déclarations explicites du magistère. Les *précautions*, ce sont les règles de prudence qui, appliquées aux chercheurs, peuvent se ramener au « sérieux et à l'honnêteté scientifique » et, appliquées aux vulgarisateurs, impliquent en outre la charité et le respect de l'opportunité à l'égard du public chrétien qui lit ou entend. C'est ainsi que juger de l'historicité d'un livre ou d'un passage de la Bible pour affirmer ou nier qu'il soit historique, sans posséder suffisamment d'éléments pour porter ce jugement, est d'une dangereuse légèreté scientifique puisque cela risque de compromettre des faits importants concernant l'histoire du salut ou, au contraire, de provoquer des doutes ou des inquiétudes sans fondement, ce que l'on pourrait facilement éviter. Par exemple celui qui affirme l'historicité intégrale du livre de Judith met en difficulté le lecteur dès les premiers versets du livre ; mais celui qui nie toute valeur historique au chapitre XVI de S. Matthieu, crée de sérieuses difficultés au fait de la primauté de Pierre.

La crise actuelle pourrait bien se réduire à ce

tion Pie X, humainement parlant, ne pouvait pas prévoir quelle importance aurait l'exécution de son plan, quel travail et quel soin elle exigerait, et combien tout cela dépasserait les besoins immédiats de la période de la fondation ».

seul point : des exégètes qui traitent le problème de l'historicité avec des arguments trop fragiles, et des vulgarisateurs qui se plaisent à lancer dans le public des denrées insuffisamment mûres ou inassimilables. D'après leur contexte historique et littéraire, il semble que les paroles du pape visent ceux qui nient à la légère l'historicité, non ceux qui l'affirment avec une égale légèreté. Au Congrès de Bruxelles, le cardinal Alfrink, exégète de métier, a employé des expressions semblables à celles du pape :

« ...l'exégète veillera, de son côté, à faire usage de cette liberté de manière à ne pas mettre en difficulté ses frères dans la foi » (*Sacra Pagina*, I, p. 66) ;

et l'évêque de Bruges :

« ne convient-il pas de veiller à ne jamais susciter, par des œuvres dont les conclusions seraient prématurées, un climat d'incertitude, un climat de malaise et de défiance à l'endroit de la Parole de Dieu ? » (*ibid.*, p. 59).

Dans la pensée des deux prélats, la charité à laquelle ont droit les frères dans la foi est un élément important dont doivent tenir compte tout autant la recherche savante que la vulgarisation : la charité a, en fait, des requêtes plus hautes que celles de la liberté de recherche ou d'expression.

Du manque de compétence ou de prudence dont font preuve certains vulgarisateurs se sont préoccupés les trois évêques qui prirent part au congrès de Bruxelles : l'archevêque d'Utrecht, aujourd'hui cardinal, Mgr Alfrink regrettait une certaine vulgarisation hâtive et trop peu sûre d'elle-même :

« On échappe difficilement, disait-il à l'impression que cette vulgarisation brusquée ne répond pas à l'intention principale qui guida l'attitude plus souple de l'Eglise en ces derniers temps... Un peu plus de discipline, un peu plus de patience n'auraient fait de mal à personne. Et si l'on voulait vulgariser ces opinions, on pourrait le faire avec un peu moins d'assurance, avec un sens plus scientifique du certain et l'incertain » (*op. cit.*, p. 72).

L'évêque de Namur insistait pour sa part sur la nécessité de confier le « mouvement biblique » — c'est-à-dire la vulgarisation de la Bible — à des hommes compétents :

« Les problèmes concernant la Bible sont tellement complexes et tellement délicats que [ces hommes] sont souvent les seuls vraiment qualifiés pour cette tâche... Notre sentiment est que l'Eglise entend réserver ainsi à ses propres biblistes, sur ce point, un véritable monopole à exercer en étroite collaboration avec la Hiérarchie. On ne peut leur substituer à la légère des maîtres non agréés comme tels par l'Eglise ou simplement des hommes d'action soucieux, comme on dit, d'efficience, mais qui ne sont pas toujours bien avertis des problèmes de l'exégèse » (*op. cit.*, p. 85).

A son tour l'évêque de Bruges, Mgr de Smedt, demandait aux exégètes leur collaboration, et leur prudence, pour contribuer à la vulgarisation de la Bible.

* *

Ces affirmations, jointes au regret exprimé par Pie XII dans *Humani Generis,* conduisent à cette conclusion ; on a abusé de la liberté et on a commis des erreurs, à la fois dans le domaine de la recherche scientifique et dans celui de la vulgarisation. Les chercheurs ont fauté par la facilité avec laquelle ils ont accepté ou proposé des hypothèses ; les vulgarisateurs ont failli par manque de patience et par ce prurit de fixer l'attention du public avec des théories prématurées ; les uns et les autres sont fautifs pour ne s'être pas suffisamment souciés de la charité qu'ils doivent à leurs frères dans la foi. Reconnaître ces erreurs commises dans le domaine de la science ou sur le plan de la prudence n'autorise cependant pas à les attribuer nommément à des personnes ou à des régions déterminées : à priori on peut penser que là où la vulgarisation a été le plus poussée, là aussi le chiffre absolu des erreurs a été le plus élevé. Cependant, tout en reconnaissant qu'il y a eu des erreurs individuelles, le jugement porté sur l'ensemble est favorable : aussi pouvons-nous faire nôtres les paroles de l'évêque de Namur au Congrès de Bruxelles :

« Nous savons que les exégètes catholiques s'appliquent [à leur tâche] avec ferveur et même avec enthousiasme et nous pensons qu'ils répondent généralement fort bien à la confiance de l'Eglise. Ils se trompent parfois ?... Pense-t-on que ceux qui ne se trompent jamais seraient toujours pour autant les meilleurs collaborateurs de la Hiérarchie ?... Ils offrent à la Hiérarchie leur bonne volonté, leurs travaux et le fruit de leurs recherches. Et nous pouvons dire que la Hiérarchie, quant à elle, attend cette collaboration avec confiance, qu'elle l'accueille avec gratitude » (*op. cit.*, p 78, 79).

Au terme de cette étude, nous pouvons donc conclure : les exégètes suivent la voie tracée par Pie XII dans l'encyclique *Divino afflante Spiritu.* Cette encyclique a été pour eux un phare qui a éclairé leur route et un stimulant à aller courageusement de l'avant. Les problèmes résolus ont été tranquillement incorporés à l'acquit de la science biblique ; quant aux problèmes nouveaux, ils continuent de fournir du travail aux exégètes. Il y a eu, il est vrai, des erreurs et des déviations : mais elles ont été rapidement reconnues et corrigées : elles sont dues à ce fait que les exégètes, quoique guidé dans leur effort de recherche par la lumière de la révélation et aidés par les instruments de la science, n'ont toutefois pas reçu de Dieu le don de l'infaillibilité. Au reste, si le danger de déviation doctrinale est de tous les temps, la fonction illuminatrice du magistère et le sérieux et la solidité du travail scientifique suffisent à y parer. Voici, à ce propos, les paroles du S. S. Jean XXIII dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion du jubilé de l'Institut Biblique :

« Malheureusement, quelques nuages et brumes d'un certain enseignement, qui a bien peu de rapport avec la vraie science, encombrent en tout temps l'horizon de ceux qui s'efforcent de voir la clarté et les splendeurs de l'Evangile... Ce travail au service de la vérité signifie deux choses : sérieux, solidité, loyauté, scientifique de l'étude et de l'enseignement et, en même temps, fidélité absolue au dépôt sacré de la foi et au magistère infaillible de l'Eglise » (19 février 1960, *Doc. cath.*, 1960, col. 336, 337).

Pour sa part, Pie XII, dans les derniers mois de son pontificat, avait donné aux exégètes catholiques un magnifique témoignage de gratitude. Du

25 au 30 août 1958 devait se tenir au pavillon pontifical de l'Exposition de Bruxelles un Congrès biblique international : ce congrès rassemblait la majorité des meilleurs exégètes catholiques de nombreux pays, tout particulièrement de France et d'Allemagne, tous d'accord sur les nouvelles orientations de la science biblique et héritiers, sur de nombreux principes, de l'école « étroite », et, pour de nombreuses questions de méthode, de l'école « large ». A ces congressistes, Pie XII envoya un message personnel par l'intermédiaire du cardinal Van Roey. Voici ce qu'il y disait [5] :

« ...Depuis le début de Notre Pontificat, Nous avons eu à cœur de favoriser le développement des études scripturaires, et, voici bientôt quinze ans, Nous aimions, par Notre Encyclique *Divino afflante Spiritu*, « stimuler de plus en plus dans leurs travaux tous les fils de l'Eglise qui s'adonnent à ces études », et les encourager à « poursuivre avec tout leur zèle, tous leurs soins et une énergie toujours nouvelle l'œuvre heureusement entreprise » (*A. A. S.*, t. XXXV, p. 299 et 324). Par la suite, vous ne l'ignorez pas, Nous n'avons cessé de prodiguer aux exégètes et aux professeurs d'Ecriture sainte les marques de Notre sollicitude.

Aussi sommes-Nous heureux d'adresser Nos vœux paternels aux maîtres catholiques qui vont se réunir prochainement à Bruxelles pour mettre en commun les richesses de leur savoir et promouvoir les progrès de toutes les sciences requises à une meilleure intelligence du texte sacré. Dociles à l'Eglise, gardienne et interprète des Saintes Ecritures, et forts de Notre estime pour leur tâche parfois austère mais si importante, qu'ils poursuivent avec confiance leurs recherches : par là « ils contribuent grandement au salut des âmes, au progrès de la cause catholique, à l'honneur et à la gloire de Dieu, et ils accomplissent une œuvre intimement liée aux devoirs de l'apostolat » (Enc. *Divino afflante Spiritu*, ibid., p. 322). »

Luigi Alonso SCHÖKEL, S. J.

[5] Le texte de ce message, rédigé en français, se trouve dans *Sana Pagina*, tome I, p. 15-16 (N.D.L.R.).

II

INTRODUCTION A LA BIBLE

Le deuxième tome de l'**Introduction à la Bible**, sous la direction de † A. Robert et A. Feuillet [1] est consacré tout entier au Nouveau Testament. Après la recension que nous avons faite du T. I[er] dans l'*Ami du Clergé* (15 sept. 1960, p. 525-538), nous n'avons pas à revenir sur les généralités de cet excellent ouvrage : présentation, buts, caractères, méthode utilisée se trouvent être les mêmes que dans la première publication qui traitait de l'introduction générale et de l'Ancien Testament. Ce nouveau travail rédigé dans le même esprit, avec le même soin par des spécialistes, achève de nous mettre en main un instrument de synthèse très utile pour l'étude de la Bible, une étude qui passe par les cheminements ardus d'une critique indispensable mais pour mieux dégager le sens authentique de la Parole de Dieu. Cette analyse se bornera donc à donner une idée du contenu d'un ouvrage qui est en réalité une somme d'une densité dont ces quelques pages ne sauraient dire la richesse.

La grande division en trois sections : le milieu, les écrits, les thèmes majeurs, indique tout de suite qu'il ne s'agit pas seulement d'une introduction spéciale au Nouveau Testament, mais d'un ensemble complet allant de l'étude de l'enracinement vital des textes à l'approfondissement de leur contenu théologique.

SECTION I

LE MILIEU DU NOUVEAU TESTAMENT

Ce travail est en majeure partie l'œuvre de M. Tricot, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris. On est frappé par la place importante donnée à l'étude du milieu qui a vu naître le christianisme et a servi de cadre aux écrits qui en témoignent. C'est un des traits de l'exégèse actuelle, très attentive au contexte historique éclairant et expliquant une littérature. D'autre part, cette étude ne s'en tient pas aux grandes lignes d'une histoire des événements, squelettique et superficielle, elle cherche à découvrir les conditions concrètes d'une vie économique, sociale, politique et religieuse qui formaient la trame quotidienne au temps du Seigneur et des communautés apostoliques.

Cette section étudie successivement :

— LE MONDE GRÉCO-ROMAIN. (L'empire romain, l'hellénisation du monde ancien, le paganisme gréco-romain). A côté de généralités, on relève certains paragraphes qui retiennent l'attention en dépit de leur brièveté : la géographie humaine, la philosophie populaire, les développements sur les mystères, le culte impérial, le gnosticisme.

— LE MONDE JUIF est une présentation rapide, ramenée à l'essentiel de la foi, des institutions, des sectes au temps du Christ. Le problème de Qumrân est traité avec compétence et rigueur par J. Carmignac. La Palestine et l'empire romain, les juifs de la diaspora font l'objet de deux autres chapitres.

— LE MILIEU LITTÉRAIRE, fruit d'une collaboration Bigarré, Carmignac, Trinquet, Michel, nous introduit dans le maquis des apocryphes du judaïsme palestinien et hellénistique ainsi qu'aux différents genres de la littérature rabbinique. Tout cela nous révèle le caractère extrêmement complexe des divers milieux palestiniens, hellénistiques ou qumraniens dont la religion ne s'identifie pas purement et simplement avec l'orthodoxie de Jérusalem. Certes le christianisme n'est tributaire directement d'aucun de ces courants, mais il vivait dans leur ambiance et en a pu assimiler ou réinterpréter bien des éléments. Un long et patient travail, qui n'en est guère qu'à ses débuts, commence à déceler et à identifier ces analogies.

[1] *Introduction à la Bible*. Sous la direction de † A. Robert et A. Feuillet. Tome II. *Le Nouveau Testament*. In-8 de XIX-939 p. 7 cartes, 8 hors-texte, 31.50 NF. — Paris, Desclée et C[ie], 1959.

Section II. — LES ECRITS

Ils se présentent comme une introduction spéciale aux différents livres du Nouveau Testament.

I. — Les Evangiles Synoptiques. — Ils ont été confiés au P. X. Léon-Dufour, S. J., qui a publié déjà de nombreux travaux sur la question. Avant de passer à une étude de détail de chacun des évangiles, le P. nous propose une « Histoire de l'interprétation » qui nous introduit au cœur des problèmes posés par l'origine et la formation des synoptiques. Regroupant autour de trois attitudes qu'il qualifie de dogmatique, critique, historique, les positions fondamentales de l'esprit humain en face des évangiles, il nous fait parcourir les différentes étapes, jalonnées par les diverses écoles d'exégèse, qui ont contribué à mettre au point progressivement une méthode valable. Au terme de cette enquête il ressort que seule l'attitude historique peut être retenue, c'est-à-dire celle qui, tout en considérant comme indispensable une analyse littéraire rigoureuse, tente de remonter au delà du texte fixé pour pénétrer dans sa préhistoire et le saisir en pleine formation au sein des communautés primitives. Une telle recherche, comme l'a bien montré l' « école de formes », doit pour cela être axée dans deux directions étroitement liées : l'étude du milieu et celle des genres littéraires.

Pour l'*Etude de chaque Evangile,* l'auteur suit le plan classique des introductions : forme (langue, style, procédés littéraires, composition, genre) fond et perspectives doctrinales, questions relatives à l'auteur, la date, les destinataires, enfin valeur historique. La lecture de l'ensemble dégage un certain nombre de constantes significatives.

— *a*) Un grand soin est apporté à l'étude de la forme littéraire : Pour saint Matthieu, 17 pages. Il y en aura 7 seulement pour l'aspect doctrinal. L'écart est plus sensible encore pour Marc, 17 pages contre 5. Il est vrai qu'une bonne partie de la matière théologique sera reprise dans la dernière section. De toute façon nous avons là le signe de l'importance qu'a prise dans l'exégèse actuelle l'étude des formes qui conditionnent à la base un travail sur les sources, les genres et toute la formation prélittéraire des évangiles.

— *b*) On remarque ensuite un changement sur les questions gravitant autour de l'authenticité strictement entendue. L'attribution d'un livre à tel ou tel apôtre « a perdu de l'importance qu'elle avait jadis depuis qu'on ne sépare plus l'auteur du milieu qu'il reflète » (p. 192). Passent également au second plan les questions de date : rien pour Mt. ; pour Mc, le litige exposé est qualifié de « sans importance » (p. 227) ; pour Lc l'option ne semble pas très importante, n'ayant pas de lien strictement nécessaire avec les vérités de foi ou des mœurs.

— *c*) Chaque évangile est replacé dans le milieu qui l'a vu naître et qui peut se reconnaître aussi bien à la langue qu'à la mentalité et aux préoccupations qu'il trahit, théologiques en particulier. Celles-ci expliquent pourquoi au sein des diverses communautés les témoignages de foi portés sur Jésus ont pu s'orienter différemment.

— *d*) L'historicité n'est plus traitée d'une manière purement apologétique ou en affirmations à partir de bases dogmatiques ; elle tient compte de ce double conditionnement dont nous venons de parler, les formes littéraires et les motivations du milieu.

Ces remarques faites, nous nous bornerons à quelques notations sur les points où l'analyse sort des lieux communs en la matière.

— Pour *S. Mathieu,* signalons l'analyse nuancée du témoignage de Papias, lequel n'implique pas l'identification de Mt araméen avec le Mt grec actuel. Recherchant l'origine de cet évangile, l'auteur conclut à un milieu palestinien, mais hésite à s'engager plus avant dans une détermination précise, sa réponse restant liée à une question de genre sur lequel il demeure réservé. Il ouvre une voie cependant en pensant à un rapprochement possible du genre de Mt avec certaines œuvres rabbiniques du type « *pesher* », c'est-à-dire une actualisation des prophéties en fonction d'un événement qui ici est évidemment le Christ.

— Dans l'étude sur *S. Marc,* le secret messianique est l'objet d'un large développement. Ce fait, si diversement interprété par la critique, n'est pas, comme le voulait Wrede, l'expression d'une théologie postérieure, mais remonte à Jésus lui-même ; il doit être considéré comme « une condition même de la révélation », Jésus n'ayant manifesté que progressivement son mystère aux apôtres et ceux-ci ne l'ayant saisi dans toute sa profondeur qu'à la lumière de la résurrection. Marc, d'une certaine façon pourrait être appelé « l'évangile d'avant Pâques ». Les pages sur l'historicité du 2ᵉ évangile illustrent bien ce changement de méthode : « C'est en fonction du genre littéraire de Marc qu'on pourra apprécier la manière dont il nous fait atteindre les événements » déclare-t-on dès le début ; et un peu plus loin : « si la perspective doctrinale de Marc n'est pas une invention théologique ; cependant, dans une histoire religieuse, il est normal que les événements soient présentés dans une certaine perspective » (p. 218). Suit une analyse des motifs qui ont conditionné son témoignage : théologie, apologétique, liturgie, catéchèse.

— A propos de *S. Luc,* retenons le paragraphe sur les sources, faible, à notre avis. L'auteur cite quelques sources hypothétiques en plus de Marc : l'évangile des disciples pour Lc, IX-XIX (un « protoluc »), mais ne s'engage guère, s'en tenant à des idées générales sur Luc à la fois « serviteur de la Parole », c'est-à-dire respectueux des données traditionnelles dont il s'est enquis diligemment, et « historien » ordonnant, orchestrant, mettant en relief ces mêmes données. Pour le fond « Luc semble avoir tenté une présentation historique des événements du salut, une ébauche d'histoire. Il ne rapporte pas un événement, une existence, il l'interprète. Sachant avec la communauté primitive que Jésus est ressuscité, il projette sur les événements surprenants de la vie de Jésus, la lumière du mystère de la passion et de la résurrection ». Ainsi Luc est « l'évangéliste du dessein de Dieu : au prix d'une simplification certaine, on peut dire que le mystère de Pâques en est le foyer, l'Esprit-

Saint l'auteur, la communauté universelle de tous les croyants le terme » (p. 241). Présentation synthétique qui fournit le canevas d'autant de paragraphes analysant les grands thèmes lucaniens.

L'étude du *Problème synoptique* (ch. V) débute par une analyse du fait synoptique, neuve par bien des détails. Après avoir exposé les divers systèmes explicatifs proposés successivement par les critiques : traditions orales, interdépendance, documents-sources, le P. X. Léon-Dufour est amené à rejeter toutes ces systématisations, spécialement les positions extrêmes qui voudraient que « tout se passe dans la tradition orale » et que « tout a lieu sous forme de dépendance littéraire ». Il ouvre une voie beaucoup plus nuancée et complexe en déclarant que « la tradition orale a été à l'œuvre non pas exclusivement mais continuellement », c'est-à-dire aussi bien au niveau des premières traditions évangéliques qu'au moment des premières fixations écrites et jusqu'à la rédaction finale. C'est la communauté qui évidemment porte la responsabilité de ces remaniements. Mais aussi des contacts littéraires ont eu lieu, non pas seulement au niveau des évangiles déjà formés, mais au stade d'une documentation synoptique déjà plus ou moins systématisée. Il reste à rechercher ces complexes présynoptiques et à déterminer le rôle des divers milieux qui ont transmis et remanié ces complexités de la tradition. D'où le chapitre suivant :

Aux Sources de l'Evangile (p. 296-320). Pour le lecteur qui n'aurait suivi que de loin les travaux sur les évangiles, ce chapitre est celui qui présente le plus de nouveauté. En dépassant l'analyse littéraire, il se propose de nous faire retrouver les petites unités prélittéraires sous-jacentes, d'en étudier l'origine, la formation et le développement avant qu'elles soient fondues dans de grands ensembles. Ce nouveau type de travail visant à reconstituer une genèse des évangiles fut, on le sait, l'objectif de « l'école des formes ». Aussi l'auteur nous présente d'abord les postulats, les buts, la méthode de cette école. Après en avoir fait une critique, il en utilise les apports positifs et valables sur les points suivants : cadre évangélique, découpage des péricopes, études de leurs genres littéraires, rôles de communautés et déterminations des motifs ou intérêts vitaux qui ont provoqué leur influence sur la formation des évangiles. Mais cette manière de voir ne risque-t-elle pas de réduire singulièrement le rôle des évangélistes, d'en faire de simples compilateurs ? Un dernier paragraphe met au point cette question.

Avec le ch. 7, *les Evangiles et l'Histoire*, on aborde la question essentielle. Sous la présentation de foi que nous en livrent les évangiles atteignons-nous le Jésus de l'histoire ? En réponse, le Père Dufour nous montre comment il convient de poser non seulement une question de fait touchant le caractère historique des documents, mais de déterminer le mode, la manière selon lesquels ils peuvent être dits historiques. Or ce « comment » ne peut être établi en général et globalement. Il nous propose une problématique nouvelle qui tient compte du mode de formation découvert aux chapitres précédents. Ainsi la question doit être posée à toutes les étapes du développement. En conclusion, même « si scientifiquement et rationnellement à travers le Christ de la foi est atteint le Jésus de l'histoire, il reste que les évangiles ne se présentent pas comme des livres à partir desquels on pourrait rédiger cette vie scientifique moderne que tant de contemporains voudraient lire » (p. 332). Un paragraphe sur les vies de Jésus nous en explique le pourquoi en fixant les limites de notre connaissance historique. D'ailleurs « l'essentiel n'est pas là ; il s'agit de la bonne nouvelle, et s'il n'est pas nécessaire d'avoir la foi pour saisir le personnage de Jésus... il reste que la pleine intelligence en est réservée au croyant » (p. 334). Le mot du P. Lagrange reste vrai : « Les évangiles sont la seule vie de Jésus que l'on puisse écrire ».

2. — Dans l'introduction aux ACTES DES APOTRES (p. 339-374), Mgr Cerfaux est trop averti de la complexité des problèmes que pose ce livre pour y marcher comme en terre conquise. Mais cela n'a-t-il pas nui à une rédaction qui procède souvent par allusion, ou nuance jusqu'à l'obscurité ? Cette remarque ne doit pas masquer la richesse des trois chapitres consacrés à cet ouvrage : la présentation littéraire traitant surtout des sources et du genre, la valeur historique étudiée séparément pour les différents genres, « sections nous », récits, sommaires, discours, les problèmes critiques touchant l'auteur, la date, la chronologie. « Il faut reconnaître loyalement que quelles que soient les solutions adoptées, la composition du livre des Actes reste une énigme pour nos esprits modernes habitués à des formes littéraires déterminées » (p. 369).

3. — LE CORPUS PAULINIEN est dû à la collaboration Cambier-Cerfaux.

L'étude détaillée des épîtres est précédée d'une très rapide présentation de « la vie et l'œuvre de saint Paul » (13 pages) indispensable pour donner un cadre géographique, chronologique et psychologique aux épîtres.

Le travail sur les épîtres elles-mêmes nous en donne une bonne présentation. Il comporte, pour chacune, des généralités sur les communautés destinataires, les circonstances de composition ; puis une analyse rapide, mais suffisamment détaillée pour dégager la structure et les lignes de faîte de l'écrit, en même temps que pour souligner les articulations et les mouvements d'une pensée si difficile à suivre dans tous ses méandres, enfin une étude doctrinale sur les perspectives théologiques. On y appréciera surtout les synthèses groupées autour de certains thèmes (Eschatologie dans *Thes.*, Sagesse dans *Cor.*, Mystère dans *Eph.*, etc.), ainsi que certaines exégèses plus détaillées comme celle de l'hymne au Christ de *Phil.*, II, 6-11.

Critiquement, l'information est vaste et sûre, mais les prises de position demeurent très réservées et prudentes. Relevons en quelques-unes. « Paul n'a pas enseigné la proximité de la Parousie, comme tout chrétien doit le faire, il l'a espérée fortement » (*Thes.*). En face des difficultés réelles d'unité de II Cor. : « Prenons le texte comme nous l'avons. » L'auteur reste fidèle à la captivité romaine comme cadre de *Philippiens*.

Pour *Eph.* : « Nous continuons à admettre l'authenticité de l'épître... c'est l'hypothèse la plus traditionnelle et la plus simple à la fois » (p. 508). Dans les *Pastorales,* il souligne l'unité du groupe et note que « la critique a appris à être circonspecte... Nous ne voyons pas de raison d'abandonner la thèse traditionnelle de l'authenticité » (p. 528).

L'*Epître aux Hébreux,* étudiée à part par M. Cambier « n'est plus retenue dans le dossier paulinien ». Elle est puissamment éclairée par une étude sur la mentalité de son auteur (p. 535-538) et la méthode exégétique que celui-ci utilise, méthode qui s'apparente à celle des rabbins des synagogues hellénistiques d'Alexandrie. Grâce à une notion qualitative du temps et des choses, *Heb.* nous montre comment les fidèles peuvent, dès cette vie, posséder les réalités célestes apportées par le Christ.

Passons rapidement sur les *Epîtres Catholiques* dont la présentation est faite par le P. Cantinat, prêtre de la Mission. L'*Epître de Jacques* s'apparente à un genre littéraire parénétique très répandu dans le judaïsme hellénistique. L'apôtre a pu faire usage pour la rédaction d'un secrétaire helléniste. La *I^a Petri,* depuis surtout les travaux de Selwyn, est mise en rapport avec une liturgie baptismale ; elle aurait peut-être pour rédacteur Sylvain qui aurait disposé de la meilleure façon les idées de son maître.

4. — Les Ecrits Johanniques.

L'introduction à l'évangile de Jean et aux épîtres est confiée à M. Feuillet. 70 pages sont bien peu pour rendre compte de l'originalité et de la richesse du IV^e évangile ! La « Brève histoire de l'interprétation » (ch. I), est un biais excellent pour nous introduire aux graves problèmes que pose cet évangile ; mais sa brièveté et son caractère trop allusif ne nous livrent pas tout ce qu'on aurait pu désirer. — Par contre le ch. 2 : « Problèmes littéraires » est traité avec grand soin (langue, style, plan, structure). — La question d'auteur (ch. 3) paraît disproportionnée, étant donnée l'incertitude des résultats. Il en ressort que « en tout état de cause doit être maintenue une dépendance certaine du IV^e évangile à l'égard de l'apôtre Jean » (p. 659). Le ch. 3 sur les « Caractéristiques du IV^e évangile » s'attache à l'étude des matériaux, de la forme littéraire et de la théologie de Jean, surtout en regard des synoptiques. Si bon nombre de thèmes seront repris en finale, on aurait désiré voir ici plus étoffés les paragraphes sur des points comme l'eschatologie, le symbolisme, les relations à l'A. T. L'origine de la pensée johannique est probablement « le problème qui a retenu le plus l'attention des exégètes modernes » (p. 679). On nous montre les courants de pensée religieuse, syncrétisme hellénistique et gnose, avec lesquels Jean a été en contact, et comment, tout en conservant la pureté de la tradition, l'apôtre n'en a pas moins utilisé leur langage et certains de leurs schèmes. Les rapports de Jean avec Qumrân avaient été esquissés précédemment (p. 660-661).

Le travail du P. Boismard sur l'*Apocalypse* est vraiment excellent. Après une introduction sur le genre apocalyptique, le P. passe à une recherche sur la composition de cet écrit si énigmatique. On connaît son hypothèse des deux recensions pour laquelle « la meilleure solution serait de supposer qu'un seul et même auteur aurait rédigé à des époques différentes deux apocalypses parallèles ou du moins des essais partiels d'apocalypse qui auraient été fusionnés ensuite en un seul texte » (p. 726). Mais c'est surtout le ch. 2 : « Message et enseignement de l'apocalypse » qui nous donne la clé de ce livre scellé : écrit en pleine persécution pour répondre à une crise de conscience dans un groupe de communautés qui eurent besoin d'être réconfortées dans leur foi et leur espérance.

Dans l'appendice nous avons d'utiles renseignements sur les *Apocryphes du N. T.* (p. 744-762).

* *

Conclusion : QUELQUES THEMES MAJEURS DU NOUVEAU TESTAMENT

C'est l'esquisse d'une théologie du N. T. (p. 763-918).

Dans l'introduction, M. Feuillet présente cette théologie du N. T. « qui tient le milieu entre l'exégèse et la théologie spéculative, qui doit s'en tenir au sens des textes replacés dans leur contexte sans introduire les données de la révélation dans des cadres qui ne sont pas ceux-là mêmes des écrivains inspirés, ... attribuer à chaque vérité l'importance qu'elle a dans la Bible et non celle que lui ont donnée des systématisations ultérieures si légitimes qu'elles puissent être » (p. 765).

Comment concevoir cette théologie ? L'auteur fait le point de l'exégèse catholique en face des positions critiques de la « *Formgeschichte* ». Pour celle-ci une telle théologie s'identifie avec l'histoire de la création et du développement de la foi au sein des communautés sans qu'à travers elles il soit possible de retrouver la pensée originelle de Jésus. Certes, « la bonne nouvelle du salut a été prêchée longtemps avant d'être mise par écrit, et les évangélistes nous donnent souvent des récits ou des paroles qui ont subi une certaine élaboration du fait de leur adaptation aux besoins de la communauté » (p. 767). On peut également parler « d'une influence de la foi pascale sur l'explicitation des données relatives à la transcendance de la personne de Jésus » ; mais un théologien catholique ne peut pour autant soutenir que « la communauté ait été créatrice quant à l'essentiel de sa foi », et « qu'il faille établir une distinction absolue entre la pensée de Jésus et celle de l'église primitive ». Tenant compte de cette explicitation du mystère du Christ, de son approfondissement aux divers stades de la tradition, un plan d'étude s'impose : le Règne de Dieu et le Jésus des Synoptiques, les croyances fondamentales et la vie de la communauté primitive d'après les Actes, la sotériologie paulinienne, l'incarnation rédemptrice chez Jean.

— Le *Règne* s'identifie d'abord avec la présence et l'action de Jésus qui dès sa vie terrestre se révèle homme, Messie et Fils de l'homme, Fils de Dieu transcendant. L'Eglise est l'actualisation du

Règne et « ce n'est pas seulement une parole ni un seul acte de Jésus qui a fondé l'Eglise, c'est bien plutôt toute son action salvifique ». Mais dans cette fondation il y a des moments privilégiés qui se nomment : le choix des Douze, la promesse faite à Pierre près de Césarée, la Cène.

— Mgr Cerfaux développe les *Croyances fondamentales de la communauté primitive* autour des trois thèmes : 1° le Christ ressuscité ; 2° le message de salut ; 3° la vie chrétienne, réponse de l'homme au salut offert en particulier par la « koinônia ».

— La *sotériologie paulinienne* offrait au Père Lyonnet une matière qui lui est familière. Il la développe en deux parties : l'initiative de Dieu le Père (prière au Père, l'appel, la colère, la sagesse, la justice), et l'œuvre du Christ rédempteur (l'envoi par le Père, le sauveur, la rédemption, l'expiation, le rôle du sang, la mort et la croix, la résurrection).

« Deux vérités, d'ailleurs corrélatives, semblent commander toute la sotériologie paulinienne : la mort du Christ constitue, avec sa résurrection et sa glorification, un unique mystère de salut ; la mort du Christ est rédemptrice en tant qu'elle exprime ou si l'on veut conditionne l'acte suprême d'obéissance et d'amour du Christ. Or à l'une et l'autre de ces deux vérités, le schème « retour à Dieu » permet de faire entièrement droit » (p. 889).

— Dans le ch. 4, *l'Incarnation rédemptrice dans les écrits johanniques* (p. 890-914), M. Feuillet énonce ainsi le thème fondamental de la pensée de Jean : « Le Fils unique de Dieu s'est incarné et a été donné par le Père au monde afin de révéler et de communiquer aux hommes les richesses mystérieuses de la vie divine. »

Une *conclusion générale* souligne l'unité du N. T. au delà des expressions diverses de ces théologies à travers les progrès mêmes d'une foi en développement, et l'unité de la Bible, le Nouveau Testament accomplissant l'Ancien, puisque, comme disait déjà Origène : « Lorsque le Sauveur fut venu à nous et eut donné un corps à l'évangile, il a fait que tout fût semblable à l'évangile. »

Au moment où on assiste à un envahissement de monographies scripturaires de valeurs très diverses, vers lesquelles le clergé est tenté de disperser son temps et ses ressources, il est à souhaiter que beaucoup puissent mettre au premier rang de leur bibliothèque de travail cet ouvrage fondamental, qui les dispensera de beaucoup d'autres et qui est éminemment capable d'introduire à la lecture et à l'étude de la Bible.

Pierre CLAUDEL.

LES PLANTES DE LA BIBLE

NYMPHEACÉES

NELUMBO

(*Nelumbo nucifera* gaertn.) [1]

C'est en dépeignant à Job la puissante constitution de *Béhémoth*, l'hippopotame, que Yahwé, par une sorte de défi à la faiblesse, à l'ignorance et à l'impuissance du malheureux homme, conscient de son innocence et accablé de maux immérités, est amené à lui parler de ces plantes des eaux, les Nélumbos, et cela dans une scène véritablement prise sur le vif (*Job*, XL, 21-22) :

> Sous les *tzéélim* il est couché,
> dans sa retraite de roseaux et de marécages ;
> les *tzéélim* le couvrent de leur ombre,
> les peupliers des ouadi l'environnent...

Les exégètes qui traduisent *tzéélim* par *lotus* ne se trompent qu'à moitié, mais ce lotus n'est pas celui auquel ils pensent ; ce n'est nullement le *Zizyphus Lotus* L., buisson bas qui ne croît pas en Egypte [2]. Le lotus de Béhémoth est la plante sacrée de l'Inde, où elle joue un rôle considérable dans les mythologies, indoue et boudhique, adoptée ensuite en Egypte comme symbole d'Isis, c'est le Nélumbo. L'Inde en faisait naître des divinités diverses et l'Egypte en a tiré son principal motif décoratif, la forme de ses chapiteaux en particulier [3].

Le Nélumbo d'Egypte, superbe plante aquatique, originaire de l'Inde et de l'Asie méridionale, avait été importé et implanté dans le Delta à une époque très ancienne, à peu près préhistorique. On l'y cultivait, en même temps que les deux Nénufars dont il sera question plus loin, et que le Papyrus. C'est le *Nelumbo nucifera* Gaertn. (*Nelumbium speciosum* Willd.), à grandes fleurs roses, spontané dans les parties les plus chaudes de l'Asie, depuis

[1] C'est une gageure, et une gageure insoutenable, de la part d'Imm. Lœw d'avoir prétendu reconnaître un Mésembrianthème dans l'*ahâl* de *Nm.*, XXIV, 6. (*Flora der Juden*, t. I, p. 643 et s. ; t. III, p. 412 n. ; t. IV, p. 28). Balaam compare là le camp des Hébreux, vu du haut de la montagne de Peor, à une longue vallée, à des jardins verdoyants et bordés par un fleuve, à des cèdres sur le bord des eaux, et à des *ahâlim* plantés de la main de Yahwé.

Que viendraient faire à côté des cèdres, des palmiers ou des chênes, ces plantes grasses de petite taille, presque toutes originaires du Cap et cultivées à la manière des Cactées ? Le *Mesembrianthenum nodiflorum* L., proposé par Lœw, est une plante d'environ 20 cm., étalée sur le sol, à petites feuilles semi-cylindriques d'un vert bleuâtre, à médiocres fleurs blanchâtres, s'ouvrant à peine. Elle habite la région méditerranéenne et se rencontre de ci de là en Palestine, dans les endroits sablonneux (Post, *Flora*, t. I, p. 486).

Si cette traduction d'*ahâlim* par *aloès* n'est pas soutenable, celle par Mésembrianthème l'est encore beaucoup moins.

[2] C'est pourtant ce *Zizyphus* qu'indique le Gesenius pour *tzéélim*.

[3] Rappelons que le nom de Mammouth a pour origine précisément ce Béhémoth, comme je l'ai démontré ailleurs (*Ami du Clergé*, 27 oct. 1955, p. 662).

le Japon jusqu'au nord de l'Australie, d'une part, et jusqu'à la Mer Caspienne et à la Volga de l'autre.

C'est une plante au port imposant. Ses grandes feuilles s'élèvent au-dessus de l'eau, portées par de robustes pétioles, longs de la hauteur d'un homme, fortement garnis d'aiguillons pénétrants et remplis d'un suc laiteux. Les feuilles elles-mêmes, larges presque d'un demi-mètre, sont en forme de parasol retourné, ou d'entonnoir très évasé, ou encore de cymbales [4]. Une mince couche de cire, qui les recouvre, contribue à leur donner une couleur bleuâtre. Encore submergées, elles brillent comme des miroirs ; une fois dressées hors du liquide, elles laissent glisser à leur surface les gouttelettes d'eau pareilles à des globules de mercure. Quant aux fleurs, très odorantes, d'un rose vif [5], elles répondent grandement aux dimensions du feuillage, puisque, portées par des pédoncules encore plus longs que les pétioles des feuilles, leur diamètre atteint de 20 à 35 cm. Leurs pétales entourent un large disque, creusé de cavités où s'enfoncent les graines, de la taille d'une noisette. Ces graines, de saveur agréable, se consomment crues ou grillées en Chine et au Japon ; il en était de même dans l'Egypte ancienne. Elles représentent les « Fèves » de Pythagore. Le rhizome, très féculent, y était un légume apprécié. La culture en était facile : il suffisait de jeter dans le Nil, ou dans les innombrables canaux, des graines incluses chacune dans une boulette de vase.

Plante sacrée dans l'Inde, où l'on en faisait le symbole du Gange, le Nélumbo était resté sacré en Egypte, d'où il ne disparut qu'avec le culte d'Isis et les anciennes croyances. Mais au temps du héros du *Livre de Job*, il formait sur le Nil de vrais fourrés, et il s'y maintenait encore au début de notre ère, au point que Strabon rapporte que les habitants et les étrangers qui visitaient les environs d'Alexandrie, prenaient plaisir à circuler en barques parmi ces fleurs parfumées et ces grandes feuilles qui leur offraient en même temps de l'ombre [6].

C'est précisément ce qu'y cherchaient les hippopotames, qui, à cette époque, habitaient encore les eaux du Delta, en compagnie du crocodile et d'autres animaux retirés maintenant jusque dans le Haut-Nil et l'intérieur de l'Afrique. Dans les endroits où le fleuve s'élargit et nourrit une abondante végétation aquatique, l'hippopotame ne sort guère de l'eau, même la nuit ; s'il en sort de jour, c'est pour s'étendre et se chauffer au soleil, et non sous les buissons ou sous les arbres. Dans la journée, il vit dans un état intermédiaire entre la veille et le sommeil, maintenu en équilibre entre deux eaux par des mouvements réguliers des pattes, en ne laissant émerger que les narines, les yeux et les oreilles. Cet équilibre lui est facilité par l'épaisse couche de graisse entassée sous son cuir, très épais lui-même, si bien que tout son poids devient à peu près égal à celui de l'eau déplacée. D'ailleurs à n'importe quelle profondeur, il peut nager avec une légèreté et une rapidité étonnantes.

Comme Nélumbo et Nénuphars constituent l'élément principal de sa nourriture, il est naturel qu'il se repose à proximité et à l'ombre de leurs fourrés flottants.

Ainsi que le dit Brehm, qui est allé, à la fin du siècle dernier, étudier ces animaux sur place, « la plante sacrée des anciennes populations, l'image [pour elles] de la divinité, le *lotos*, le frère majestueux et royal de notre gracieux Nénuphar, est la nourriture principale de l'hippopotame » [7]. Et c'est ce *lotos* [8] que désigne l'hébreu *tzéélim*, c'est sous ce lotus que se repose et dort Béhémoth, mais étant entendu que le Nélumbo s'y trouvait toujours associé à des Nénuphars.

NENUPHARS

(*Nymphæa* L.)

Les *lotus* en général, tant les fleurs de Nélumbo que celles des Nénuphars qui leur ressemblent, ont fourni de nombreux motifs décoratifs aux Egyptiens. La colonne à chapiteau en lotus est un des éléments les plus courants de leur architecture. Il est vraisemblable, sinon certain, que c'est de pièces décoratives analogues, et non de Lis proprement dits, qu'il faut entendre les quelques textes mentionnant des « fleurs de lis » dans l'ornementation du Temple.

« Les chapiteaux, qui couronnaient les colonnes du vestibule étaient en forme de lis, *shoushân*, de quatre coudées » (*I Reg.*, VII, 19). Les deux colonnes d'entrée, Yakin et Boaz, portaient également à leur sommet « des sortes de lis » (℣. 26). Quant à la Mer d'airain, portée par douze bœufs, « son bord était semblable au bord d'une coupe en fleur de lis » (℣. 26).

Sans doute l'orfèvre bronzier était-il tyrien, Hiram de Tyr (I Reg., VII, 13), mais les artistes tyriens employaient couramment des motifs égyptiens à côté d'autres mésopotamiens. Les ressemblances de structure entre nénuphars et lis expliquent parfaitement l'emploi du mot *shoushân* dans ces descriptions. Dans les *Paralipomènes*, les mêmes termes se retrouvent à propos de la Mer d'airain. (*II Chron.*, IV, 5) [9].

[4] Aussi peut-on se demander si le nom de *tzéélim* ne serait pas à rapprocher de celui des cymbales, *tseltselim* (II *Sam.*, II, 5).

[5] Le Nelumbo d'Amérique, *N. lutea* Pers., est à fleurs jaunes ; ses graines et ses rhizomes sont également comestibles.

[6] Strabon, *Géographie*, L. XVII, 791 sq. — Hérodote, II. 92, rapporte déjà que durant l'inondation, il pousse en grande abondance, dans les plaines changées en mer, « des lis semblables à des roses » et dont on mangeait les graines, fraîches ou sèches.

[7] Alfred-Edmond Brehm, *Tierleben*, trad. française par Z. Gerbe, *Les Mammifères*, t. II, p. 785.

[8] Ce nom de *lotos* désignait, pour les Anciens, nombre de plantes, herbacées ou ligneuses, terrestres ou aquatiques. Les Romains en étaient même venus, par une série de confusions, à donner ce même nom au micocoulier. En Egypte, le Nélumbo était devenu la plante-totem du Nord, le lis étant celle de la Haute-Egypte. (A. Moret, dans *Hist. Anc.*, I, *Orient*, t. I, p. 187).

[9] Avant la redécouverte du Lis en Palestine en 1925, les commentateurs avaient cherché le *shoûshan* de l'Ecriture, entre autres plantes, dans l'Anémone coronaire ; c'était, pour diverses traductions anglaises et américaines, l'énigmatique « Rose de Saron » du *Cantique*, II, 1, et d'*Eccli*, L, 8.

Abraham ibn Ezra (XII^e s.) avait rapproché *nômanîm*

Les Nénuphars comptaient aussi sans nul doute parmi les *tzéélim* du livre de Job, puisqu'ils sont englobés dans l'acception même du nom de *lotus*. Enfin les χρίνα d'*Eccli*, L, 8 :

« Comme les roses au printemps,
Comme *les lis* aux estuaires des fleuves. »

ne peuvent représenter, selon toutes vraisemblances, que des nénuphars. Il s'agit là du grand-prêtre Simon, fils d'Onias, sortant du Temple, le jour des Expiations. Le Siracide le compare à l'arc-en-ciel, aux fleurs du laurier-rose, et « au lis des estuaires fluviaux », expression qui ne prête guère à ambiguïté : c'est bien dans ces eaux en nappe que se plaisent les nymphéas [10], et l'on ne voit pas que les lis vrais vivent au bord des eaux, et moins encore dans les eaux.

Les deux Nénuphars du Nil, encore actuellement, sont le Nénuphar bleu (*Nymphœa cœrulea* Sav.) à fleurs azurées, larges de 15 centimètres, et le Nénuphar blanc (*N. Lotus* L.), à fleurs encore plus grandes, tous deux abondants dans les eaux du Delta et du Fayoum, et tous deux représentés d'innombrables fois sur les monuments égyptiens.

L'Hippopotame est particulièrement avide du feuillage et des fleurs du Nénuphar bleu ; celles-ci sont épanouies le jour, tandis que celles du *N. Lotus* sont nocturnes et très odorantes.

Aujourd'hui, comme dans l'antiquité, on consomme, en Egypte, les rhizomes de ces deux espèces ; des graines, réduites en farine, on fait également du pain.

RENONCULACÉES

NIGELLE

(*Nigella sativa* L.)

On peut voir par le texte d'Isaïe que la Nigelle (*Nigella sativa* L.) se cultivait en grand de son temps, et non pas seulement à la façon de nos plants condimentaires, dans quelques pouces d'un coin de jardin. Comparant la haute sagesse, avec laquelle Dieu conduit le monde et les choses humaines, à la savante méthode du laboureur alternant ses soins et ses travaux selon les temps et les saisons, Isaïe montre ce dernier à l'œuvre, au temps des semailles d'abord, puis, après la moisson, au temps du battage. (*Is.*, XXVIII, 25-27). En leur temps, il a semé la Nigelle, *ketzach*, et le Cumin.

Mais ce n'est pas au traîneau qu'on foule la nigelle, [*ketzach*,
et le chariot ne passe pas sur le cumin,
mais c'est au bâton qu'on bat la nigelle
et au fléau qu'on bat le cumin.

Cette façon de traiter Nigelle et Cumin suppose qu'on en faisait une large consommation, et il en est de même encore en Orient.

Les Nigelles sont d'élégantes renonculacées annuelles, à feuilles découpées en fines lanières presque filiformes, à fleurs bleuâtres ou blanches donnant naissance à de fines graines noirâtres d'odeur aromatique. C'est à la couleur de ces graines qu'elles doivent leurs noms, grec de *melanthium*, et latin de *nigella* [11].

Ce sont des plantes des régions méditerranéennes, dont plusieurs se cultivent depuis très longtemps pour l'ornement.

L'espèce représentée par le *ketzach* hébreu, est la *N. sativa* L., dite aussi « Cumin noir », « Herbe aux épices » ou « Toute épice ». Ses fleurs, très gracieuses, à cinq sépales pétaloïdes en étoile, sont blanches, mais teintées de bleu ou de vert aux extrémités. Elles ne sont pas entourées, comme celles de *N. Damascena* L., si souvent cultivée dans les jardins de village, d'un enchevêtrement de filaments, comparés, dans les appellations populaires (« Cheveux de Vénus », « Barbe de capucin », « Barbiche ») à une chevelure, mais bien dégagées du feuillage et épanouies au-dessus de lui. Les graines, qui ne dépassent pas deux millimètres de longueur, sont rangées verticalement dans les cinq capsules soudées l'une à l'autre et surmontées chacune d'un prolongement en forme de corne [12].

Elles ont une odeur forte, plutôt agréable, « tenant à la fois du citron et de la carotte » dit Bourdais, de carvi selon d'autres, et que développe encore le froissement. Il existe une variété à graines jaunâtres (var. *citrina*) à odeur plus forte encore et « tenant du poivre et du sassafras ». Ces graines étaient très usitées dans la médecine ancienne, sous le nom de *melanthion* dans Hippocrate, Théophraste, Dioscoride et Galien, sous celui de *gith* dans Pline, Columelle et Scribonius Largus. Elles doivent leur odeur et leur saveur à un mélange d'essence qui les désignait déjà aux divers emplois culinaires et médicinaux qu'elles ont reçus au cours des temps.

Les graines de Nigelle, dès l'Antiquité, surtout orientale, s'employaient à aromatiser pain et gâteaux. En Orient et en Europe orientale, on en parsème toutes les pièces de boulangerie, pain de consommation ou pâtisserie, pour en relever la saveur [13]. C'est de la même façon que les Juifs

d'Isaïe, XVII, 10 de l'arabe *an-nômân* et inféré de là qu'il pouvait s'agir de l'Anémone. Il est de fait que la parure printanière la plus éclatante des plaines palestiniennes est constituée par l'anémone des fleuristes (*Anemone coronaria* L.), aux formes et aux couleurs multiples, écarlate, rose, jaune, violacée, bleue, blanche (en particulier dans les plaines de Saron). Elle s'épanouit dès janvier et se voit encore en fleurs en avril. Mais cela ne suffit pas à l'identifier au *shushân*, puisqu'il est certain désormais que ce mot signifie bien « lis », et pas plus aux *nomanîm*, si vague et discuté que soit le sens de ce dernier vocable.

[10] Dans *Eccli*, L, 8, *exodos* ne signifie ni « bord des eaux » (Crampon), ni « source » (Bible de Jérusalem), mais sans nul doute : estuaire, embouchure.

[11] *Nigella* a donné nielle, en français, ce qui a maintes fois conduit à des confusions avec l'*Agrostemma Githago* L. ou Nielle des blés. Ce mot *githago* lui-même repose sur une méprise : c'est la graine de Nigelle que les Romains nommaient *gith*.

[12] Sur les trois espèces de Nigelles et leurs emplois, voir P. Fournier, *Livre des Plantes médicinales et vénéneuses*, t. II, p. 97-100, avec figures. Paris, Lechevalier, 1948.

[13] Maurizio, *Histoire de l'Alimentation végétale*, traduction Gidon, p. 523.

les employaient eux aussi et leur littérature post-biblique continue à en témoigner [14].

D'après Maurizio les Orientaux emploieraient de préférence pour ces usages la Nigelle de Damas (*N. Damascena* L.). Mais on doit faire là-dessus quelques réserves, car ses graines, malgré l'odeur de fraise qui les distingue, ne sont pas dépourvues de toxicité. Il est possible que le peuple, en Afrique du Nord par exemple, où l'utilisation de la graine de Nigelle est d'usage courant, ne cherche pas à distinguer l'une de l'autre les deux Nigelles précédentes, pas plus que les autres espèces du même genre ; n'empêche que les graines de la Nigelle de Damas, âcres et piquantes, contiennent un alcaloïde et que leur emploi fréquent pourrait bien n'être pas sans danger.

APPENDICE
aux **Renonculacées**
Les « *Jardins d'Adonis* »

Au spectacle des ruines qui vont s'abattre sur les « Enfants d'Israël » à la suite de la ruée prochaine de leurs ennemis — peut-être l'invasion de Sennachérib — Isaïe compare la rapidité de la catastrophe à la durée éphémère des Jardins d'Adonis (*Is.*, XVII, 10-11) :

Parce que tu as oublié le Dieu de ton salut,
que tu ne t'es pas souvenu du Rocher, ta forteresse,
tu plantes des *plantations de délices*,
et tu y mets des plants étrangers.
Le jour où tu les plantes, elles poussent
et le lendemain matin elles fleurissent,
mais la récolte fera défaut au jour de la maladie
et de la douleur cuisante.

Crampon remplace « plants » par *cépages* et la Bible de Jérusalem rend « plantations de délices » par *plantes d'Adonis.*

La plupart des exégètes reconnaissent, avec Gesenius, dans ces « plantations de délices » les semis de graines à germination rapide qu'on exposait, en Phénicie, ainsi qu'en divers pays d'Orient, en Egypte et en Grèce, à l'imitation des Phéniciens, aux fêtes d'Adonis Thammouz. Ce dieu syrien et phénicien personnifiant les vicissitudes des saisons, la mort de la végétation l'hiver et sa résurrection aux beaux jours, pour mourir ensuite sous les feux du soleil d'été, on semait dans des vases de terre, dans des pots, corbeilles ou paniers, des graines hâtives, orge, blé, fenouil, gazon, laitue surtout, qui levaient en quelques jours, et se flétrissaient aussi vite, faute de racines et d'humidité. On les jetait alors, au milieu de toute espèce de manifestations de douleur, dans les fontaines ou dans la mer.

Dalman croyait retrouver, dans l'arabe *shakâik an-nomân,* nom de l'Anémone coronaire, le sens de « plaies d'Adonis » qu'auraient symbolisé ces fleurs rouge-sang [15].

Quoiqu'il en soit, le texte d'Isaïe contient une allusion non douteuse aux Adonies, les fêtes d'Adonis Thammouz, célébrées même par les femmes juives, et, qui plus est, dans le Temple lui-même, ainsi que l'affirme Ezéchiel (*Ez.*, VIII, 14). Ces rites se combinaient d'ailleurs avec ceux de Baal, sur l'effigie duquel se lamentaient les pleureuses dans les mêmes intentions qu'aux Adonies [16].

LAURACÉES
CINNAMOMES
(*Cinnamomum* Bl.)

Les textes où figurent des noms se rapportant à des plantes de ces genres sont les suivants :

Ex., XXX, 22-25 :

« Yahwé parla à Moïse disant : prends des aromates de la meilleure qualité, cinq cents [sicles] de myrrhe en larmes [17], la moitié, soit deux cent cinquante sicles, de *cinname* aromatique, *qinnamôn*, deux cent cinquante sicles de canne aromatique, *qaneh*, cinq cents sicles de cannelle, *quiddah*, selon le sicle du sanctuaire, et un *hin* d'huile d'olives. Tu en feras l'huile d'onction sainte. »

Cant., IV, 14, énumération des essences précieuses du Jardin de délices que présente l'Epouse en elle-même :

[Jardin] de nard et de safran,
de canne aromatique, *qaneh* [18], et de *cinnamome*,
de tous les arbres à encens,
de myrrhe, d'aloès,

Prov., VII, 17, propos aguichants de la femme adultère :

« J'ai parfumé ma couche
de myrrhe, d'aloès et de *cinnamome.* »

Ps., XL, 9, épithalame royal :

« Myrrhe, aloès, cannelle, *qetziah*, parfument tes vête-
[ments. »

Ez., XXVII, 19, tableau du commerce international de Tyr :

« La cannelle, *qiddah*, et le roseau odorant venaient
[sur ton marché. »

Apoc., XVIII, 13, lamentation des marchands qui avaient trafiqué avec la « grande Babylone » vouée au châtiment, et dont « personne n'achète plus les cargaisons : *cannelle*, amôme, parfums, myrrhe, encens, vin, huile, etc. » ; cannelle et amôme traduisent ici les deux mots grecs *kinnamômon* et *amômon.*

Ainsi donc trois noms se rapportent aux Cinnamomes : *qinnamôn* d'une part, *quiddah* et *qetziah* d'autre part. Ce dernier mot ne se rencontre que dans le *Ps.* 45, et l'on en a cherché le sens dans diverses directions. Smith (1878), puis Harris et Allen, sont allés jusqu'à y voir l'*Aucklandia costus* Falk. ou *Saussurea lappa* Clarke, de l'Himalaya, utilisé comme encens dans les temples de l'Inde et de la Chine [19], mais selon toute vraisemblance totalement inconnu des Hébreux.

[14] Im. Lœw, *Flora der Juden*, t. III, p. 120-123.
[15] Im. Lœw, *Flora*, t. IV, p. 337 ; cf. t. III, p. 118-119.

[16] Barrois, *Archéologie biblique*, t. II, p. 337-338.
[17] Pour le sens voir Im. Lœw, *Flora*, t. I, p. 307.
[18] Canne aromatique et roseau odorant sont synonymes.
[19] Cf. Moldenke, *Plants of Bible*, p. 218-219.

Pour les commentateurs juifs, *qiddah* et *qetziah* sont des synonymes et désignent le « Cortex Cassiæ »[20], ce qui n'est qu'une pure hypothèse.

Quoi qu'il en soit, tous ces noms désignent des Cannelles ou « Casses odorantes », c'est-à-dire des produits d'arbres du genre *Cinnamomum* Blume, de la même famille que notre Laurier.

On admet généralement que le *qinnamôn* était la Cannelle de Ceylan, tirée du *C. Zeylanicum* Breyn. (*Laurus cinnamum* L.), tandis que les *qiddah* et *qetziah* désignent la Cannelle de Chine, de Cochinchine ou de Malabar, produite par le *C. Cassia* Blume (*Laurus Cassia* L. ; *C. arômatic* Nees). Ce sont tous deux des arbres de petite taille (5 à 8 m.), toujours verts, à feuilles ovales, fermes et coriaces, avec trois fortes nervures régulières, qui les divisent en quatre parties égales. Leurs fruits sont des baies, que leur cupule fait ressembler extérieurement à des glands, mais à chair verte et onctueuse entourant une amande rougeâtre et huileuse.

La partie commerciale est l'écorce et c'est bien l'écorce que les Anciens nommaient *cassia.* Mais, dans le détail, il subsiste plus d'une incertitude. Pour les uns, le *cinnamomum* était une tige pleine avec son écorce, ce qui est encore une forme commerciale en Chine, tandis que le *cassia* était une écorce roulée en forme de cigare, d'où le nom de *cassia fistularis.* Pour d'autres, le *cinnamomum* correspondait à la Cannelle de Ceylan, et *cassia* à la Cannelle de Chine. Pour certains, c'est cette dernière seule qui parvenait anciennement par la voie maritime jusqu'au Golfe Persique, et la cannelle de Ceylan n'aurait atteint l'Occident que beaucoup plus tard.

En tout cas, c'est par l'intermédiaire des Phéniciens, donc des Sémites, que les Grecs, comme le disait déjà Hérodote[21], ont appris à connaître la Cannelle et ses deux noms.

Le texte de l'*Exode,* en réunissant dans la même formule *qinnamôn* et *qiddah*[22], insinue-t-il qu'on utilisait deux espèces de cannelle, celle de Chine, munie de sa première écorce brunâtre et non striée, deux fois plus riche en essence, mais d'odeur plutôt désagréable, et celle de Ceylan, jaune-citron et à stries longitudinales ? Ou plutôt, si l'on admet que seule, à cette époque, la cannelle de Chine parvenait au Proche-Orient, peut-on voir, dans le *qinnamôn,* les écorces, et dans le *quiddah,* les grappes de fleurs séchées, comme le voudrait Lœw ? Ou plutôt encore les fruits de la cannelle de Chine, cueillis avant maturité, et connus dans l'ancienne pharmacopée sous le nom de « *Flores Cassiæ* » ? Il ne semble pas que les documents permettent de se prononcer catégoriquement, mais il est probable qu'en effet l'Antiquité juive, comme l'Antiquité classique, ne connaissait que la cannelle de Chine, mais présentée sous deux formes, écorce ou fruits.

P. F.

[20] Im. Lœw, *Flora,* t. II, p. 108-114.

[21] Hérodote, *Histoires,* III, 111. Il en va de même pour *myrrhe, casse, ladanum,* etc.

[22] Ed. Dhorme, en traduisant, en outre, *kaneh* par cannelle, fausse involontairement le problème, déjà assez ardu, tant pour le sens exact de chacun des deux noms de « cannelle », que pour le choix à faire entre *Andropogon* et *Acorus.*

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

LE BAPTEME ET LA FOI

Q. — Si c'est avec la vie surnaturelle (donc avec le Baptême) qu'on reçoit la vertu de foi, pourquoi le prêtre avant de baptiser quelqu'un lui demande-t-il s'il croit ? Telle est la question qui m'a été posée par un enfant au catéchisme.

Serait-on dans le vrai en répondant que, sans donner encore la vertu de foi avec son caractère de permanence, Dieu peut bien accorder, et en fait accorde à celui qui va être baptisé (au moins s'il a l'usage suffisant de la raison), des grâces actuelles lui permettant de faire des actes de foi ?

R. — Il y aurait beaucoup à dire sur un tel sujet offert à notre étude par une fillette du catéchisme. Le baptême — et tous les sacrements pour leur compte — sont les « sacrements de la foi ». Voilà une expression qui avait à peu près disparu de nos horizons[1]. Mais quelles influences ont joué pour qu'il en fût ainsi ? Et comment une distinction légitime entre foi et sacrements s'est-elle muée insensiblement en une dualité, au point de laisser voir dans la vie théologale et la vie sacramentelle deux chemins parallèles ou dans la vie « mystique » un plan supérieur à la vie liturgique ? On commet la même erreur, du reste, quand on additionne prière et sacrements comme deux moyens de sanctification. Tout cela part d'une pensée théologique étriquée où chaque élément n'est plus envisagé dans ses dimensions intégrales. Pour aujourd'hui contentons-nous de répondre à la petite fille — ou plutôt au bon aumônier de son pensionnat...

Le baptême, disions-nous, est le sacrement de la foi ; — il EST la foi ; — c'est au point que souvent, à l'âge patristique, *fides* a voulu dire *baptême* et que le terme *fidelis* était réservé exclusive-

[1] Le Rme Dom Jean Gaillard en était d'avis récemment. Ce n'est cependant déjà plus aussi vrai, aujourd'hui, grâce à lui... Voir, en effet, son mémoire de licence en Théologie : *Les sacrements de la foi. Recherches sur les relations mutuelles de la foi et des sacrements dans la théologie de saint Thomas d'Aquin éclairée par ses sources bibliques, liturgiques et patristiques* (Lille, Université catholique, 1958), qui constitue une excellente étude de théologie sacramentaire ; en outre, du même, *Les sacrements de la foi,* dans la *Revue thomiste,* 1959, p. 1-31, 270-309 et *S. Augustin et les sacrements de la foi,* ibid., p. 664-703. — On peut y joindre : P. Anciaux, *Baptismus est « sacramentum fidei »,* dans *Collectanea mechliniensia,* 1954, p. 187-190 ; Th. Camelot, *Le baptême, sacrement de la foi,* dans *La vie spirituelle,* juin 1947, p. 820-834 ; Id., *Le baptême, engagement de la foi,* dans *Nova et vetera,* 1949, p. 326-337 ; Id., *Sacramentum fidei,* dans *Augustinus Magister* (*Etudes augustiniennes*), II, 1954, p. 891-896 ; G. Geenen, *Fidei sacramentum,* dans *Bijdragen der Nederlandse Jezuieten,* 1948, p. 245-270 (en néerlandais ; résumé en français). — Nous voudrions pouvoir surtout renvoyer au livre du R. P. Schillebeeckx, *De Sakramentele Heilseconomie,* dont on dit le plus grand bien ; malheureusement il n'est abordable qu'à un très petit nombre de lecteurs, étant écrit en langue flamande. Serait-ce trop demander à l'auteur que d'en donner ou d'en autoriser une traduction ? Que si le français présente quelque inconvénient, le latin ne doit pas en avoir.

ment au baptisé [2]. Voyons donc en quels sens le baptême est le sacrement de la foi.

En premier lieu le baptême suppose la foi comme une disposition préalable à sa réception. De là cette catéchèse à laquelle est soumis le candidat et la profession de foi qu'on exige de lui (*Act.*, VIII, 37 : *si credis ex toto corde, licet*) — profession si nécessaire que saint Thomas, voulant en trouver le minimum indispensable chez l'incroyant même qui recevrait le sacrement, la situera à l'intérieur de l'intention qu'il a de le recevoir (IIIª, q. 68, a. 8, ad 3) et que, dans le cas des baptêmes d'enfants, il fera intervenir, à la suite de S. Augustin (*epist.* XCVIII), la foi des personnes qui tiennent ces enfants sur les fonts et celle de l'Eglise entière à titre de suppléance (IIIª, q. 68, a. 9, ad 2). La foi, moyen pour l'homme d'accéder et de s'ouvrir au sacrement, condition à remplir pour qu'il soit efficace, tel est le premier sens à donner à l'expression *sacramentum fidei.*

D'autre part, le baptême donne la foi comme son effet propre. En réalité, c'est l'Eglise qui possède la foi, elle est son bien personnel — *ne respicias peccata mea sed fidem Ecclesiæ tuæ* — et il n'est de foi que par elle. Le baptême nous incorpore à celle-ci pour nous faire participer à celle-là ; « le baptême, dit saint Thomas, s'appelle le sacrement de la foi parce qu'il agrège l'homme à la communauté des croyants » (IIIª, q. 70, a. 1). C'est même pourquoi n'était vraiment « fidèle » que celui qui entrait dans l'Eglise par le baptême. Plus tard interviendront diverses notions nouvelles, comme celles de *cause* et d'*habitus*, une anthropologie surnaturelle s'élaborera et l'on dira alors que le baptême produit en nous la foi, vertu théologale et principe de notre vie de foi. Nous avons là le second sens de l'expression *sacramentum fidei :* par lui nous recevons la lumière (*Sum. theol.*, IIIª, q. 66, a. 3).

Il est un troisième sens de la formule, qui s'enracine au cœur même de la réalité sacramentelle, et doublement. En effet, les sacrements sont les signes à la fois du don que Dieu fait aux hommes et du culte que les hommes doivent rendre à Dieu (IIIª, q. 62, a. 5 ; q. 63, a. 6), deux aspects inséparables d'une même et unique réalité [3]. Le baptême est « sacrement de la foi » tout d'abord parce qu'il porte en lui et rend présent littéralement, parce qu'il représente et réalise objectivement le mystère du salut dans le Christ mort et ressuscité : *mysterium fidei.* « Il n'y a sacrement que des « réalités de la foi », écrit Mgr Garrone [4]. La Passion salutaire du Christ, la grâce, la gloire ou vision béatifique, autant de réalités exprimées par le sacrement, autant de réalités de la foi ». Et sous ce jour, le baptême est vraiment par excellence, comparativement à tous les autres, le sacrement de la foi, au dire de saint Thomas (IIIª, q. 73, a. 3, ad. 3) : mystiquement, la mort et la résurrection du Christ y deviennent nôtres et nous y trouvons un être nouveau. Aussi la démarche de l'homme qui entre activement dans le « jeu » des célébrations sacramentelles est-elle par là-même, et sans qu'il soit besoin d'y plaquer la récitation d'un *credo* [5], un acte de foi : *fidei protestatio* (IIIª, q. 66, a. 1, ad 1), *professio fidei christianæ* (ibid., q. 71, a. 1).

Dans le sacrement, la démarche humaine est ainsi, par la foi, communion au don de Dieu. Le stade de la préparation est ici dépassé ; c'est l'acte sacramentel lui-même qui est acte de foi, et en ce sens, Mgr Garrone (*loc. cit.*) peut encore écrire à bon droit que « les sacrements se présentent comme un autre mode d'expression, plus complexe que le mode verbal, de l'unique *Credo.* »

Tels sont brièvement résumés les rapports de la foi et du baptême. On ne s'étonnera donc pas de voir la liturgie baptismale inclure une profession de foi que le baptême des adultes, surtout, met en pleine valeur [6]. « Il n'est pas question, écrit saint Jérôme [7], que le rite baptismal soit conféré au corps avant que l'âme ne se soit ouverte à la réalité de la foi. » Un lien nécessaire les rattache l'un à l'autre, aux trois titres que nous avons rappelés.

* *

Ce n'est pas à dire, d'ailleurs, qu'il ne puisse pas y avoir de baptême valide sans la foi. Mais alors, dans le cas d'un adulte qui se ferait baptiser sans professer la vraie foi, le sacrement ne serait pas fructueux ; et dans le cas d'un bébé, la « foi des autres » (les parrains et marraines, les parents, l'Eglise tout entière) suppléera, comme chacun sait.

Ce n'est pas à dire, non plus, que la foi ne puisse justifier l'homme en dehors de la réception *actu* du rite baptismal. Un acte de foi vivante, c'est-à-dire « informée » par la charité et accompagnée de contrition, efface le péché, y compris le péché originel (*Contra Gent.*, IV, c. 72) [8]. Et il est vraisemblable que le cas se réalise fréquemment chez les catéchumènes adultes par le fait même d'une bonne préparation au baptême. Que s'ils sont justifiés dès avant la réception du baptême, ils acquièrent *ipso facto* tout l'organisme surnaturel

[2] Epinglons les textes suivants : « Ideo et Romæ fideles dicuntur qui baptizati sunt » (S. Ambroise, *de sacramentis*, I, 1) ; — « Ex hoc vero (= le baptême) fidelis incipit appellari » (Nicetas de Remesaina, *fragm.* 2, edit. A. E. Burns, 1905, p. 7) ; — « Interroga hominem : christianus es ? Respondit tibi : non sum, si paganus es aut judæus. Si autem dixerit : sum, adhuc quæris ab eo : catechumenus an fidelis ? » (S. Augustin, *in Joannem* tract. 44, 2 ; cf. M. Jourjon, dans *Vigiliæ christianæ*, 1955, p. 252-253). Pour une plus ample moisson, voir l'article *Fidelis* du *Diction. d'archéol. chrét. et de liturgie.* Il semble que *Fidelis* ait déjà ce sens chez Tertullien (*Apolog.*, 46, 14) d'après H. Tescari dans *Rivista Archeol. crist.*, 1947-48, p. 351-352.

[3] Sur cette doctrine de saint Thomas, on lira avec profit Dom Vonier, *La clef de la doctrine eucharistique*, chap. 6.

[4] *Leçons sur la foi*, Toulouse, 1954, p. 34.

[5] A.-M. Roguet dans S. Thomas d'Aquin, *Somme théologique : Les sacrements* (édit. Revue des Jeunes), p. 329.

[6] Cf. H. F. Dondaine, *Le baptême est-il encore le « sacrement de la foi » ?* dans *La Maison-Dieu*, nº 6, 1946, p. 76-87.

[7] In Matt., IV, *in fine*.

[8] « Considerandum est quod sicut baptismus efficaciam aliquam habet ad remissionem peccati etiam antequam actu suscipiatur, dum est in proposito ipsum suscipiendi, licet postmodum pleniorem effectum conferat in adoptione gratiæ et in remissione culpæ, cum actu suscipitur... »

qui fait le chrétien : la grâce sanctifiante, les vertus et les dons (mais non le caractère sacramentel !) Et voilà qui suffit pour affaiblir considérablement, sinon pour ruiner dans tous les cas, la portée de la réponse proposée par notre correspondant ; dans l'hypothèse, en effet, il ne serait pas seulement question de grâces actuelles mais de la grâce sanctifiante, pas seulement d'un acte de foi mais de la vertu théologale [9].

Nous remarquerons toutefois que cette justification opérée en dehors de la réception du rite baptismal n'en est pas moins en rapport essentiel avec le sacrement, par le fait du désir que l'on en avait ; on l'appellera d'ailleurs couramment le « baptême de désir ». Ainsi donc doit-on retenir que la foi qui justifie est toujours en une dépendance *intrinsèque* du baptême « sacrement de la foi » et, dans cette simple affirmation, c'est tout le sacramentalisme et sa nécessité qui s'imposent à notre réflexion. Avec l'incarnation du Fils de Dieu, nous sommes introduits dans un ordre de choses qui est celui du *mustèrion* ou, si l'on veut, du « sacrement », et nous ne pouvons pas plus nous en évader que nous ne pouvons, dans la recherche du Salut, nous émanciper du Christ : *non est in alio aliquo salus* (Act., IV, 12).

* *

Revenons donc, à présent, à l'ordre normal selon lequel une profession de foi trouve place au cours de l'administration du baptême. « Si c'est le baptême qui donne la foi, demandait la fillette à son aumônier, comment se fait-il qu'une profession de cette foi soit exigée antérieurement à la collation du sacrement ? » Nous tenons déjà la réponse, si nous nous rappelons que le baptême *suppose* la foi, *exprime* la foi, aussi bien qu'il *produit* la foi. Il ne nous reste qu'à en avoir une intelligence plus parfaite en essayant de mieux saisir l'esprit de la liturgie baptismale, car c'est elle qui détient la clef de l'énigme.

La difficulté soulevée ne provient, en effet, que d'une conception inexacte de la liturgie sacramentelle. Tous les rites qui concourent à l'administration d'un sacrement forment un tout et par conséquent ne doivent pas être envisagés indépendamment de l'ensemble, du point de vue de l'efficacité et du symbolisme. Il y a un morcelage qui n'est pas admissible. Certes, le rituel baptismal est complexe : il comprend, outre l'ablution d'eau elle-même, une quantité de gestes et de démarches qui tissent au rite essentiel un ample vêtement de symboles, depuis le signe de la croix qui marque l'entrée au catéchuménat jusqu'à la chrismation post-baptismale en passant par les exorcismes, la reddition du *Pater* et du *Credo*, les onctions, les impositions des mains, etc. Tout cela, pourtant, concourt au même but, à la même unité mystique ; tout cela, que S. Augustin énumère comme autant de *sacrements* [10], réalise l'unique mystère du baptême.

[9] Peut-être n'est-il pas superflu, pour prévenir toute question à ce sujet, de rappeler que les sacrements n'ont pas pour but de nous « dispenser d'aimer Dieu », selon l'expression de Pascal, ni de croire en lui d'un élan personnel, mais de nous introduire dans le mystère du Christ...

Chacun des rites qui composent la liturgie baptismale exprime et souligne pour sa part un aspect du mystère déjà renfermé dans le rite essentiel : ainsi la renonciation à Satan et l'engagement pour le Christ, le vêtement blanc et le cierge allumé, pour ne prendre que ces exemples, sont de simples explicitations de ce que le rite primordial inclut de richesses en lui-même et chacun sait qu'un baptême réduit à la seule immersion (ou ablution) ne laisserait rien perdre de celles-ci.

Ainsi en est-il de la profession de foi que comporte le rituel baptismal : elle ne fait que dégager pour sa part la réalité qui s'inscrit au cœur même du sacrement. Aux origines, d'ailleurs, qu'on ne l'oublie pas, l'immersion s'effectuait dans l'acte même de la foi professée : « Crois-tu en Dieu le Père, etc. ? », demandait le ministre du sacrement ; et sur une réponse affirmative il plongeait une première fois le candidat dans la piscine ; — « Crois-tu en Jésus-Christ, le Fils de Dieu, etc. ? », et sur un second « Je crois », le candidat était à nouveau plongé dans l'eau ; — « Crois-tu au Saint-Esprit, etc. ? », et sur le troisième « oui », se faisait la troisième immersion [11].

Si l'ordonnance des rites a changé, l'unité de l'ensemble reste intacte et sans fissure : la liturgie du baptême forme un tout qui, seul, est à même de donner une intelligence exacte de chacun des gestes qu'elle comporte.

« L'esprit des liturgies, écrivait déjà Bossuet avec autant de vigueur dans la pensée que de noblesse dans la forme, n'est pas de nous attacher à de certains moments précis, mais de nous faire considérer le total de l'action pour en comprendre ainsi l'effet entier... L'Eglise ne pouvant tout dire ni expliquer toute l'étendue du divin mystère en un seul endroit, divise son opération, quoique très simple en elle-même, comme en diverses parties avec des paroles convenables à chacune afin que le tout compose un même langage mystique et une même action morale » [12].

Ainsi donc la profession de foi que nous envisageons ici fait partie intégrante de l'acte baptismal ; elle participe à la sacramentalité de l'ensemble : autant dire qu'il n'y a plus de problème, sous cet angle, pour notre correspondant.

J.-Ch. DIDIER.

[10] *De symbolo ad catech.*, IV, 1 (au bréviaire, vigile de la Pentecôte, 2e nocturne) : « Omnia *sacramenta* quæ acta sunt et aguntur in vobis per ministerium servorum Dei, exorcismis, orationibus, canticis spiritualibus, insufflationibus, cilicio, inclinatione cervicum, humilitate pedum, pavor ipse omni securitate appetendus : hæc omnia, ut dixi, escæ sunt quæ vos reficiunt in utero ut renatos ex baptismo hilares vos mater exhibeat Christo. »

[11] Hippolyte de Rome, *La tradition apostolique* : De la tradition du saint baptême.

[12] *Explication de quelques difficultés sur les prières de la messe à un nouveau catholique*, XLVI (Œuvres complètes, édit. Vivès, t. 17, Paris 1864, p. 77).

IMPRIMATUR
Lingonis, die 10 januarii 1961
G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant . C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

DISQUES

STOCK COMPLET DE **33 - 45** TOURS

Grand choix d'enregistrements de MUSIQUE RELIGIEUSE

Dernières Nouveautés :

FILM-DISQUE « Jésus, Fils de Dieu, notre Sauveur », 2 films-fixes et 1 disque 30 cm. **N° PFA 5001**
(Réalisation : Productions Françaises Cinématographiques).

BACH : CONCERTOS POUR VIOLON en MI et en LA. CONCERTO POUR 2 VIOLONS en RE.
Par l'Orchestre de Chambre de Mayence, dir. : G. KEHR. Solistes : S. Lautenbacher et Dieter Vorholz. (Disque 30 cm. VOX PL 11.540).
PRIX EXCEPTIONNEL JUSQU'AU 15-2-61 : 13,75 NF

MOZART : CONCERTOS POUR PIANO ET ORCHESTRE N° 18 et 27, par Ingrid Haebler, piano et l'Orchestre Symphonique de Vienne, dir. : Ch. Von Dohnanyi.
(Disque 30 cm. FONTANA 698.040).
PRIX EXCEPTIONNEL JUSQU'AU 15-2-61 : 13,75 NF

Conditions exceptionnelles à MM. les Ecclésiastiques

Expédition Province par retour — Abonnement gratuit à « Disques - Informations »

19, RADIO PYGMALION Tél. : CEN. 17-33
boulevard de Sébastopol M° : CHATELET

ŒUVRE D'ENTR'AIDE

9, rue Moncey - BESANÇON — R. C. 97-96 - Tél. 36-21 - C.C.P. Dijon 1284-69

LE VESTIAIRE DU PRETRE :

1 SOUTANE, diagonale pure laine ......
1 SOUTANE, coton, doublée .... } .... 250 NF.
1 BLOUSE ....

SOUTANES & DOUILLETTES :

DOUILLETTES, coton croisé, non doublées	69 NF.
SOUTANES ou DOUILLETTES, coton doublées	105 NF.
— — granité mixte, été	118 NF.
— — diagonale pure laine	145 NF.
— — serge, pure laine	165 NF.
— — grain de poudre très fin	218 NF.
— — — — envers satin.	240 NF.
— — serge peignée laine	240 NF.
— — corskrew lourd	225 NF.
— — gabardine supérieure extra	240 NF.
— — tergal été	195 NF.
— — tergal gabardine	215 NF.
— — tergal et laine	240 NF.
DOUILLETTE imperméable, popeline nylon	175 NF.
— — — —	125 NF.
— — « A L'AIGLE »	125 NF.
MANTEAU 3/4 loden ou beau drap	125 NF.
DUFFLE COAT, drap mousse imperméable	88 NF.
VESTE drap — —	88 NF.
ANORAK, toile imperméable double, amovible	65 NF.
— popeline, forme droite	68 NF.
CANADIENNES noires, pleines peaux ... 75, 129	148 NF.
Grand choix tricot laine, belle qualité, ferm. éclair, manches longues....	39 NF.
tricot sans manche fermeture éclair.	29 NF.

SUR VETEMENTS JUMEL EPAIS NOIR :

Blouson, 24 ; Pantalon, 28 ; **l'Ensemble**	50 NF.
CHAUSSURES classiques, beau box	38 NF.
APRES-SKI, fourrés mouton ... 48 et	55 NF.

MI-BAS en tous genres, sous-vêtements rovylon, etc...

LIVRES REÇUS

Gérard HUYGHE. *Equilibre et adaptation* (14 × 22), 304 p. Coll. « Problèmes de la Religieuse d'aujourd'hui ». Paris, Edit. du Cerf, 1960.

A. GEORGE. *Prier les Psaumes.* (12 × 17,5), 194 p., 6 NF. fco. Paris, Equipes Enseignantes, 1960.

André BOSSIN. *Les nations et l'organisation mondiale de la paix.* (14×22), 310 p. 9 cartes, 15,75 NF. Paris, Edit. Ouvrières, 1960.

Jean VUAILLAT. *Patrice.* Nouvelles. (11,5×18,5), 96 p., 3,50 NF. Lisieux, 33, rue du Carmel, 1960.

I. HAUSHERR, S. J. *Les leçons d'un contemplatif.* (13,5 × 21,5), 200 p., 9,90 NF. Paris, Beauchesne, 1960.

Amédée de Lausanne. *Huit homélies mariales.* (13 × 20), 242 p., 15 NF. Paris, Edit. du Cerf, 1960.

André FIGUERAS, *Saint Bernard.* (11,5 × 17,5), 124 p. (« Coll. Meneurs d'hommes »). Paris, La Table Ronde, 1960.

Gloire au Seigneur. Chants nouveaux pour les Sacrements. (12 × 15,5), 62 p. Paris, Edit. du Seuil, 1960.

P. BOURGY. *Théologie et Spiritualité de l'Incarnation.* (12,5×19), 115 p. Paris, Office Général du Livre, 1960.

Charles FLORY. *Le Catholicisme social devant la crise de civilisation* (14,5 × 23), 264 p., 18 NF. Lyon, Chronique Sociale, 1960 (Paris, Edit. du Centurion).

Angel Santos HERNANDEZ, S. J. *Salvacion y Paganismo.* (Le problème théologique du salut des infidèles), (15 × 21), 756 p. Santander, Editorial « Sal terræ », 1960.

R. P. Didier DE CRÉ, O.F.M. Cap. *L'Epouse du St-Esprit* (15 × 23,5), 40 p. Blois, N.-D. de la Trinité, 1960.

Margaret MORRISON. *Les petits ânes de Nazareth* (14×19,5), 160 p. illustré, relié toile, jaquette rhodoïd, 15 NF. Paris, Spes, 1960.

Cardinal SALIÈGE. *Ecrits spirituels.* (14 × 19), 326 p., 9,30 NF. Paris, Grasset, 1960.

Jean TERRADAS, C. P. C. R. *Une Chrétienté d'Outre-Mer.* (14×22,5), 220 p., 8,50 NF. Paris, Nouv. Edit. Latines, 1960.

Michel GASNIER, O.P. *Un officier français,* Gérard de Cathelineau (12 × 18,5), 220 p., 7,50 NF. *Ibid.*, 1960.

Will HERBERG. *Protestants, Catholiques et Israélites. La religion dans la société aux Etats-Unis* (14 × 22,5), 288 p., 9,90 NF. Paris, Spes, 1960.

Andréa MAGGIALI. *L'ideale più alto.* (13 × 19,5), 368 p., 1.200 L. Milano, Edit. Ancora, 1960.

Innocenzo COLOSIO, O.P. *Studio e Vita Interiore.* (12,5 × 21), 495 p. 1.500 L. Firenze, Libr. Edit. Fiorentina, 1960.

Festgabe... zum Müncher Eucharistischen Weltkongress 1960, publié par A.-W ZIEGLER (18,5×23,5). 180 p. Verlag Franz X. Zeitz, München 5 (Rumfordstr. 23), 1960.

G. MERA, *A l'ombre d'une tombe fraternelle.* (12 × 19), 117 p. Avignon, Aubanel Père, 1960.

P.-B. GRENET. *Histoire de la Philosophie ancienne.* (14 × 22,5), 324 p., 15 NF. Paris, Beauchesne, 1960.

Louis J.-M. SAHUC. *Homme et Femme.* (12,5 × 19,5), 256 p., 9,75 NF. Paris, Bloud et Gay, 1960.

André SIEGFRIED. *Itinéraires de contagions. Epidémies et idéologies.* (14 × 19), 168 p., 9,20 NF. Paris, A. Colin, 1960.

Patrice BOUSSEL. *L'Affaire Dreyfus et la presse.* (11,5 × 18), 272 p. 70 ill., 7,50 NF. *Ibid.*, 1960.

Jean VANIER. *Au chevet des désespérées.* (14 × 19), 138 p., 8 NF. Paris, La Colombe, 1960.

Chanoine Léon PREVOST. *Qui dites-vous que Je suis ?* (14 × 21), 188 p., 10 NF. *Ibid.*, 1960.

Louise ANDRÉ-DELASTRE. *Sainte Monique, mère de saint Augustin.* (19 × 14), 304 p. fco, 9,75 NF. Lyon, E. I. S. E., 46, rue Charité, 1960.

Comment une maman peut diriger les premières études de son enfant

Les circonstances peuvent conseiller ou imposer l'"École à la Maison" : l'éloignement, l'isolement ; la santé fragile, la trop vive sensibilité de l'enfant ; un retard à combler... Ou une tradition familiale, etc.

Transition naturelle entre la prime enfance et la vie scolaire extérieure, cette authentique "École Maternelle" (ou Ecole Familiale) favorise des progrès sûrs, rapides, prépare solidement les succès futurs.

Avec l'aide de nos documents très modernes, de nos directives et conseils, toute Maman, même sans expérience préliminaire, assumera sa tâche d'"Éducatrice totale". Elle y puisera de nombreuses joies...

— Sans engagement, demandez la notice qui vous intéresse :

NOTICE GRATUITE N° A 585
12ème (Jardin d'Enfants), 11ème
Corrections par la Maman ou par un de nos Professeurs-Conseillers

NOTICE GRATUITE N° B 696
10ème, 9ème, 8ème, 7ème
Nous corrigeons tous devoirs et compositions — ou seulement compositions.

Fondé en 1932 - 478 Professeurs
Notre but : assurer un véritable préceptorat par correspondance.

COURS CATHOLIQUE
70 Rue Michel-Ange PARIS 16ème

Tous Enseignements
PAR CORRESPONDANCE

AUBES et TUNIQUES DE COMMUNIONS SOLENNELLES
Mlle THIEBAUD, 1, rue des Martelots — BESANÇON
Echantillons sur demande

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

EMPRUNT FONCIER-COMMUNAL 5% A LOTS ET PRIMES

PRÊTS A LA CONSTRUCTION
ET INVESTISSEMENTS DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES
ÉMISSION au pair
de **1.750.000 obligations** de 200 NF remboursables dans le délai maximum de 20 ans
• SOIT PAR DES LOTS
715 LOTS ANNUELS pour 1.380.000 NF (138 millions de francs) dont un lot de 300.000 NF (30 millions de francs)
• SOIT AU PAIR OU AU-DESSUS DU PAIR
Prix de remboursement s'échelonnant de 200 à 210 NF
Intérêts, primes et lots, payés **NETS D'IMPOT.**

On souscrit partout : Banques, Comptables du Trésor et P.T.T.
B.A.L.O. du 9 Janvier 1961

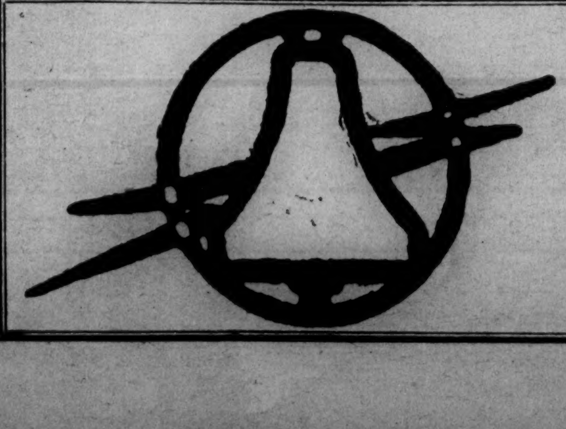

Sonneries Electriques de CLOCHES
BACH - METZ
A. BACH, Ingén. I.E.N.
Agence technique pour le Centre :
BEAUMONT (Clermond-Fd)
12, avenue de Clermont
(Puy-de-Dôme)

Que votre Paroisse soit riche ou pauvre...
Que votre Eglise soit vieille ou neuve...
Qu'elle ait un clocher ou non...

CONSTANT MARTIN

a créé pour vous des

CLOCHES NOUVELLES

- Légères, vite installées partout à peu de frais. Entretien nul.
- Peuvent être ajoutées à des cloches existantes.
- Offrent toutes possibilités : tintements, magnifiques volées, carillon, angélus, sonneries automatiques, horaires, etc...
- Idéales dans tous les cas : campagnes, villes, Missions, Monuments historiques, cathédrales, etc... Nos divers modèles répondent à tous les besoins.
- Aussi belles que les anciennes, mais infiniment plus avantageuses, extrêmement robustes, et qui portent aussi loin — **elles ne sauraient être confondues avec les sonneries enregistrées sur bande magnétique ou disques, qui sont interdites pour l'usage liturgique.**

Suivant décision récente de la S. Congrégation des Rites, l'usage liturgique des cloches « Brevets Constant Martin » est autorisé, après simple bénédiction.

Vous pouvez entendre SUR VOTRE POSTE DE RADIO le Carillon horaire d'EUROPE N° 1, construit par Constant MARTIN, qui vous apporte un exemple de nos cloches, sonnées en TINTEMENT.

Succès considérable dans le monde entier. MEDAILLE D'OR, Exposition Universelle de BRUXELLES. Nombreuses références.

ENVOI GRATUIT de notre **PLAQUETTE ILLUSTREE** et de toute documentation et références sans engagement.

BREVETS CONSTANT MARTIN, 36, avenue de St-Cloud, à Versailles. Tél. : 950 - 27-59.

UN CONCOURS LITURGIQUE
POUR LES ENFANTS DES CATÉCHISMES

Les prêtres des paroisses, les éducateurs, les catéchistes, apprendront avec un intérêt certain l'initiative que viennent de prendre les auteurs du **Missel FEDER et la MAISON MAME : Un CONCOURS LITURGIQUE** pour les enfants des catéchismes. Ce Concours est ouvert entre le **15 Janvier** et le **31 Mars 1961.**

Deux séries ont été distinguées en fonction de l'âge des concurrents : **SERIE : 8 à 10 ans. — SERIE : 10 à 12 ans**

Dans chaque série figurent des questions sur l'Ordinaire de la messe et des questions sur les temps liturgiques (pour éviter à l'enfant de se disperser, le questionnaire a été centré sur les Dimanches entre l'Avent et Pâques). Ainsi conçu, le Concours pourra apporter en marge de l'enseignement donné au cours de la même période une aide très efficace aux éducateurs.

Un jury composé de personnalités de l'enseignement religieux, sous la présidence de Monsieur l'Abbé HONORE, Directeur du Centre National décidera de l'attribution des récompenses : 1.000 prix d'une valeur de 1.000.000 d'anciens francs.

FEDER

Des circulaires d'information et des bulletins de Concours spécimens ont été adressés au Clergé des Paroisses et aux éducateurs. Ils pourront retirer les bulletins en nombre voulu chez le Libraire religieux de leur localité. A défaut, il leur suffira d'écrire au ***CONCOURS LITURGIQUE 61, rue de Rennes - PARIS-VI****e**, qui leur adressera le nombre de bulletins désiré.*

MAME

SENSATIONNEL

LE FAMEUX **ROLL-A-MATIC** EN ECHANGE DE VOTRE ANCIEN RASOIR ELECTRIQUE pour **89,95** NF

RASOIR REMINGTON ROLL-A-MATIC

Prix Commerce : **125** NF. - Prix clergé sans Reprise : **106** NF avec Reprise : **89,95** NF net. — Envoi Franco par

TÉLÉ-VILLAGES, 17, rue des Ecoles, TRIE-CHATEAU, (Oise)

C.C.P. 5192-11 Paris *TEL. : 40* *Boîte Postale N° 5*

LOURDES

PALAIS DU ROSAIRE

MAISON CATHOLIQUE

LISIEUX

Objets de piété

17, rue Cassette, PARIS — **ALSATIA** — 10, rue Bartholdi, COLMAR

R. P. Cl. TILMANN

LE CEP ET LES SARMENTS

Avant-propos du R. P. MORIN, de l'Oratoire. Trad. J. ANCELET-HUSTACHE
100e mille, édition originale — Broché : **7,50 NF.** — Relié souple : **12 NF.**

« *...ce livre vient à son heure : il est une réponse nouvelle à un besoin de plus en plus actuel.* »
Gaston Morin, de l'Oratoire de France.

●

Emile BAAS

INTRODUCTION CRITIQUE AU MARXISME

Dans les perspectives actuelles, ce livre est devenu indispensable au travail apostolique : « *un des rares travaux non marxistes, qui soit à la fois pénétrant, vraiment synthétique et accessible.* »
Nouv. édition, revue et très augmentée **9,75 NF.** — G. Jarlot (*Etudes*).

●

Recommandé à tous les Aumôniers du Technique

René MINGUET

MENEUR D'HOMMES

Lettres à mon fils

« *...écrit pour aujourd'hui et dans un langage d'aujourd'hui (...) L'expérience acquise par l'auteur lui permet de s'adresser aux jeunes avec de sérieuses chances d'être écouté.* »
Louis Chaigne.

sous jaquette phot. h.-t. phot. **7,80 NF.**